

Royaume du Maroc



Direction des Etudes et des Prévisions Financières

*Performances et compétitivité des exportations
des filières phares du secteur agroalimentaire
marocain*

Juillet 2014

Table des matières

Introduction	5
I. Performance et compétitivité du secteur des produits agroalimentaires frais	6
I.1. Evolution des échanges commerciaux	6
I.2. Evolution des exportations des produits agroalimentaires frais par marché.....	8
I.3. Analyse des performances, de la compétitivité et des perspectives des filières des tomates et des agrumes	11
I.3.1. Filière des tomates	11
I.3.1.1. Poids économique et social.....	11
I.3.1.2. Enjeux de la chaîne de valeur	12
I.3.1.3. Performance et compétitivité à l'export.....	12
I.3.1.4. Perspectives de développement de la filière	15
I.3.2. Filière des agrumes.....	16
I.3.2.1. Poids économique et social.....	16
I.3.2.2. Enjeux de la chaîne de valeur	17
I.3.2.3. Performances et compétitivité à l'export	17
I.3.2.4. Perspectives de développement de la filière	20
II. Performance et compétitivité du secteur de l'industrie agroalimentaire	21
II.1. Evolution des échanges commerciaux	21
II.2. Evolution des exportations de l'industrie agroalimentaire par marché	23
II.3. Analyse des performances, de la compétitivité et des perspectives de la filière oléicole (huile d'olives et conserves d'olives).....	25
II.3.1. Poids économique et social.....	25
II.3.2. Enjeux de la chaîne de valeur	26
II.3.3. Performances et compétitivité à l'export	26
II.3.3.1. Cas de l'huile d'olive	26
II.3.3.2. Cas des conserves d'olives	29
II.3.4. Perspectives de développement de la filière	30
III. Conclusions et voies de progrès	32
III.1. Filières des tomates et des agrumes.....	35
III.2. Filière oléicole.....	36

Liste des graphes

Graphe 1 : Balance commerciale des produits agroalimentaires frais (2007-2012).

Graphe 2 : Evolution des exportations marocaines de produits agroalimentaires frais (en milliards de dhs)

Graphe 3 : Croisement du rythme de croissance des exportations marocaines et du poids des produits agroalimentaires frais (2007-2012)

Graphe 4 : Structure des exportations marocaines de produits agroalimentaires frais par continent (2007-2012)

Graphe 5 : Principaux pays importateurs des produits agroalimentaires frais du Maroc (2007-2012)

Graphe 6 : Structures des exportations marocaines de produits agroalimentaires frais vers la France (2007-2012)

Graphe 7 : Dynamique des exportations marocaines de produits agroalimentaires frais vers la France (2007-2012)

Graphe 8 : Structure des exportations marocaines de produits agroalimentaires frais vers la Russie (2007-2012)

Graphe 9 : Dynamique des exportations marocaines de produits agroalimentaires frais vers la Russie (2007-2012)

Graphe 10 : Structure des exportations marocaines de produits agroalimentaires frais vers l'Espagne (2007-2012)

Graphe 11 : Dynamique des exportations marocaines de produits agroalimentaires frais vers l'Espagne (2007-2012)

Graphe 12 : Structure des exportations marocaines de produits agroalimentaires frais vers les Pays-Bas (2007-2012)

Graphe 13 : Dynamique des exportations marocaines de produits agroalimentaires frais vers les Pays-Bas (2007-2012)

Graphe 14 : Parts des dix premiers exportateurs des tomates dans les exportations mondiales en 2012

Graphe 15 : Parts des dix premiers importateurs des tomates dans les importations mondiales en 2012

Graphe 16 : Structure des exportations marocaines des tomates par pays importateur en 2012

Graphe 17 : Parts de marché mondial des tomates du Maroc et des principaux pays exportateurs

Graphe 18 : Parts de marché du Maroc et des principaux pays concurrents sur le marché européen des tomates

Graphe 19 : Parts de marché du Maroc et des principaux pays concurrents sur le marché français des tomates

Graphe 20 : Avantage comparatif des tomates pour le Maroc et les principaux pays concurrents en 2011 (Indice de Balassa)

Graphe 21 : Parts des dix premiers exportateurs des agrumes dans les exportations mondiales en 2012

Graphe 22 : Parts des dix premiers importateurs des agrumes dans les importations mondiales en 2012

Graphe 23 : Répartition géographique des exportations marocaines des agrumes en 2012

Graphe 24 : Parts de marché mondial d'agrumes du Maroc et des principaux pays concurrents

Graphe 25 : Parts de marché du Maroc et des principaux pays concurrents sur le marché russe des agrumes

Graphe 26 : Avantage comparatif des agrumes pour le Maroc et les principaux pays concurrents en 2012 (Indice de Balassa)

Graphe 27 : Balance commerciale des produits agroalimentaires transformés (2007-2012)

Graphe 28 : Evolution des exportations marocaines de produits agroalimentaires transformés (2007-2012)

Graphe 29 : Structure des exportations marocaines de produits agroalimentaires transformés (2007-2012)

Graphe 30 : Dynamique des exportations marocaines de produits agroalimentaires transformés (2007-2012)

Graphe 31 : Structure des exportations marocaines de produits agroalimentaires transformés par marché (2007-2012)

Graphe 32 : Principaux pays importateurs de produits marocains de l'IAA (2007-2012).

Graphe 33 : Structure des exportations marocaines des produits agroalimentaires transformés vers la France (2007-2012)

Graphe 34 : Dynamique des exportations marocaines de produits agroalimentaires transformés vers la France

Graphe 35 : Structure des exportations agroalimentaires transformées vers les Etats-Unis (2007-2012)

Graphe 36 : Dynamique des exportations marocaines de produits agroalimentaires transformés vers les Etats-Unis (2007-2012)

Graphe 37 : Parts des dix premiers exportateurs dans les exportations mondiales de l'huile d'olive en 2012

Graphe 38 : Parts des dix premiers importateurs d'huile d'olive dans les importations mondiales en 2012

Graphe 39 : Structure des exportations marocaines de l'huile d'olive par marché (2007-2012)

Graphe 40 : Parts de marché du Maroc et des principaux pays concurrents sur le marché mondial de l'huile d'olive

Graphe 41 : Parts de marché du Maroc et des principaux pays concurrents sur le marché américain de l'huile d'olive

Graphe 42 : Avantage comparatif de l'huile d'olive des principaux pays exportateurs en 2011 (Indice de Balassa)

Graphe 43 : Parts des dix premiers exportateurs de conserves d'olives dans les exportations mondiales en 2012

Graphe 44 : Parts des dix premiers importateurs de conserves d'olives dans les importations mondiales en 2012

Graphe 45 : Répartition géographique des exportations marocaines des conserves d'olives (2012)

Graphe 46 : Parts de marché du Maroc et des principaux pays concurrents sur le marché mondial des conserves d'olives

Graphe 47 : Parts de marché du Maroc et de l'Espagne sur le marché français des conserves d'olives

INTRODUCTION

De par leur contribution à la sécurité alimentaire du pays, à la croissance, à l'emploi et aux échanges extérieurs, l'agriculture et l'industrie agroalimentaire constituent des secteurs clés pour l'économie marocaine. En 2013, l'agriculture et l'industrie alimentaire ont représenté respectivement 15,5% et 5,3% du PIB nominal. De même et bien qu'en deçà de leur potentiel, ces secteurs contribuent, également, à l'amélioration de nos échanges extérieurs avec une contribution aux exportations globales des biens du pays de plus de 15% en 2013 portée, essentiellement, par des filières phares à l'export.

Ces secteurs qui bénéficient d'une attention particulière des pouvoirs publics concrétisée, notamment, dans la cadre du Plan Maroc Vert (promotion des filières agricoles à haute valeur ajoutée, agrégation permettant à la petite agriculture l'accès aux marchés d'exportation...), recèlent diverses opportunités de développement à l'export liées, principalement, à la croissance soutenue de la demande mondiale, à la proximité géographique du marché européen, africain..., à la conclusion d'une multitude d'accords de libre-échange et d'accords commerciaux avec des pays partenaires...

Les performances des exportations agroalimentaires affichées au cours de ces dernières années témoignent du fort potentiel de développement qui gagnerait à être mieux valorisé à travers une meilleure exploitation des avantages comparatifs indéniables dont bénéficie ce secteur. La problématique de l'amont de la filière agroalimentaire qui a constitué par le passé l'une des contraintes majeures du secteur est en cours d'être levée avec l'opérationnalisation du PMV qui entame progressivement sa phase de croisière. Dans ce sens, la performance à l'exportation du secteur agroalimentaire fait face, à l'aune de la mutation structurelle de l'amont agricole, à un certain nombre de défis liés, notamment, à la nécessité (i) d'une plus ample diversification du couple produit/marché à l'export, (ii) d'une meilleure valorisation de la production agricole en pleine expansion qui augure de bonnes perspectives avec, notamment, l'opérationnalisation des agropoles, (iii) et d'une plus forte réactivité face à la forte concurrence exercée, en particulier, par des pays méditerranéens...

S'inscrivant dans la continuité des études¹ menées par la DEPF sur le secteur agroalimentaire, la présente note se propose d'analyser en profondeur les performances et la compétitivité des exportations des principales filières agricoles et agro-industrielles, à savoir les tomates, les agrumes, l'huile d'olives et les conserves d'olives. Dans ce cadre, il sera procédé à l'analyse fine du poids économique et social de ces filières, des enjeux de leur chaîne de valeur, de leur performances et compétitivité à l'export (structure et dynamique des exportations par marché et positionnement du Maroc par rapport à ses principaux concurrents), ainsi que des perspectives de leur développement, notamment, dans le cadre du Plan Maroc Vert. Enfin et à la lumière de cette analyse approfondie, des mesures et des pistes de réflexion seront émises permettant de renforcer la compétitivité et le positionnement à l'international des filières en question.

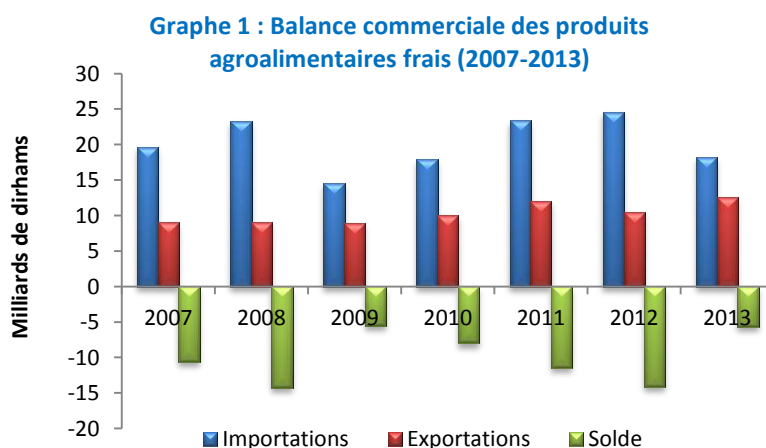
¹ Etude : « Valorisation des avantages comparatifs à l'export du secteur agroalimentaire marocain », Mai 2013
Etude : « Performances et perspectives du secteur de l'Industrie Agro-alimentaire au Maroc », Novembre 2010

I. Performance et compétitivité du secteur des produits agroalimentaires frais

Au niveau de cette section, la performance et de la compétitivité du secteur des produits agroalimentaires frais à l'export sera analysée à travers l'examen de l'évolution des échanges commerciaux en mettant en exergue l'évolution structurelle des exportations par produit et par marché.

I.1. Evolution des échanges commerciaux

La balance commerciale des produits agroalimentaires frais a enregistré, sur la période 2009-2012, accentuation du déficit passant de 10,6 milliards de dirhams en 2007 à 14 milliards de dirhams en 2012. Ce déficit a été généré, principalement, par les importations des céréales qui ont représenté 70% des importations globales en produits agroalimentaires frais sur la même période et qui ont plus que doublé entre 2009 et 2012. Cette situation est due principalement à la flambée des cours à l'international et aux conditions climatiques difficiles limitant notre production de céréales. Toutefois, ce déficit commercial des produits frais s'est rétracté en 2013 de près de 8,4 milliards de dirhams par rapport à 2012, pour se situer à 5,6 milliards de dirhams. Cette situation s'explique, principalement, par la production record des céréales qui a atteint 97 millions de quintaux durant la campagne 2012/2013 permettant une réduction des importations de blé (-33% en volume comparativement à 2012). Hors céréales, la balance commerciale des produits agroalimentaires frais dégage un excédent moyen de 4,5 milliards de dirhams durant la période 2007-2013, en passant de 3,7 milliards en 2007 à 7,1 milliards en 2013.

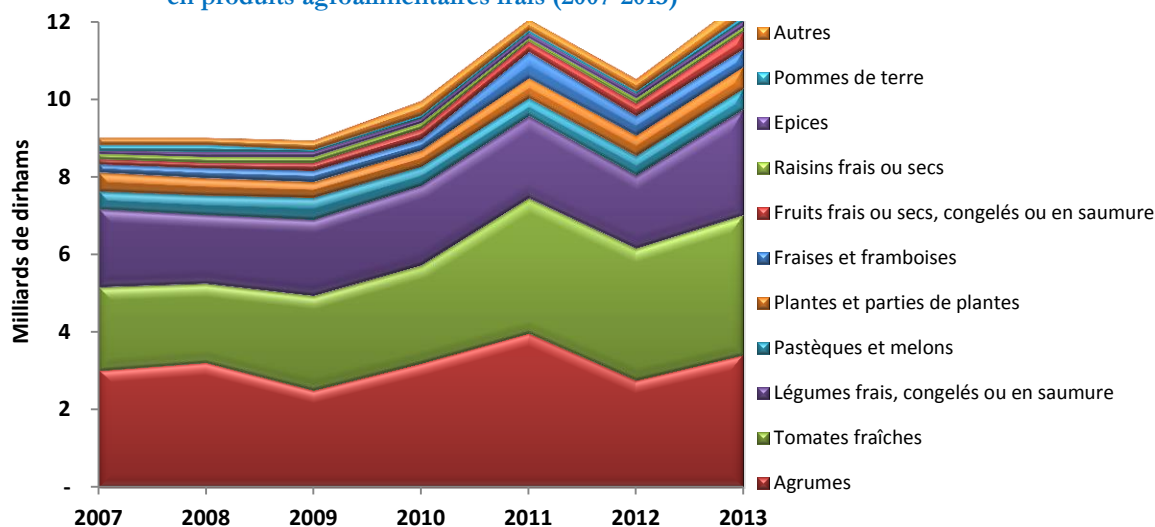


Source : Données de l'Office des Changes, calculs DEPF

Les exportations de produits agroalimentaires frais ont réalisé un gain additionnel de près de 2,3 milliards de dirhams entre les deux périodes 2007-2009 et 2010-2013, soit une hausse d'environ 25,3%. Par produit, la tomate a contribué pour près de 50% à ce gain à l'export, soit un milliard de dirhams de surplus entre les deux périodes.

L'analyse de la structure des exportations de produits agroalimentaires frais montre que trois segments concentrent, en moyenne, 78% des exportations durant la période 2007-2013. Il s'agit des agrumes (31%), des tomates fraîches (27%) et des légumes frais congelés ou en saumure (20%).

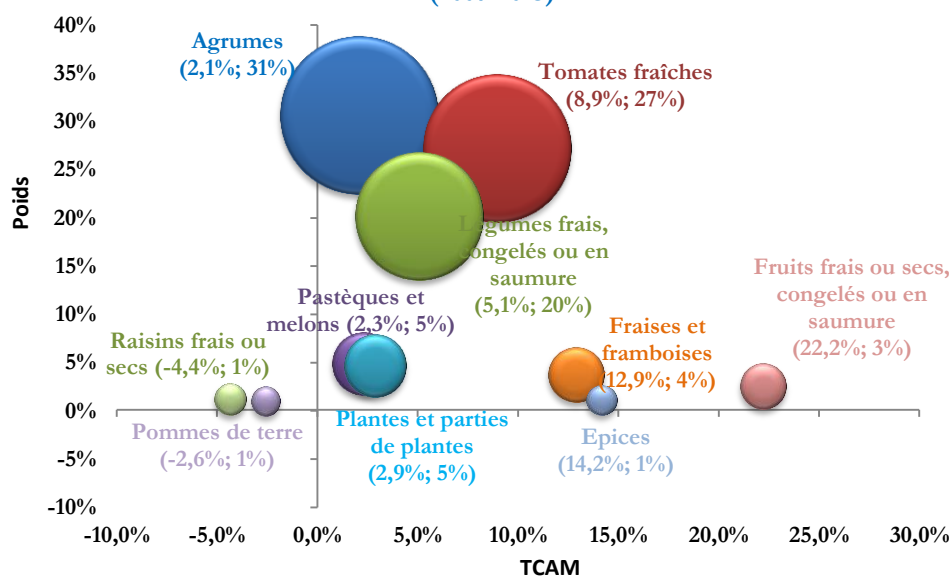
Graphe 2 : Evolution des exportations marocaines en produits agroalimentaires frais (2007-2013)



Source : Données de l'Office des Changes, calculs DEPF

Le croisement du rythme de croissance des exportations (taux de croissance annuel moyen) et du poids des filières (part des exportations des différents segments dans les exportations globales du secteur) fait ressortir que les agrumes, les tomates et les légumes frais, congelés ou en saumure, ont, des poids importants dans les exportations globales soient respectivement 31%, 27% et 20% en moyenne sur la période 2007-2013, avec des rythmes de croissance différenciés. Les ventes de tomates maintiennent un rythme de croissance soutenu à 8,9%, celles des légumes frais, congelés ou en saumure et des agrumes ressortent à 5,1% et 2,1%.

Graphe 3 : Croisement du rythme de croissance des exportations marocaines et du poids des produits agroalimentaires frais (2007-2013)



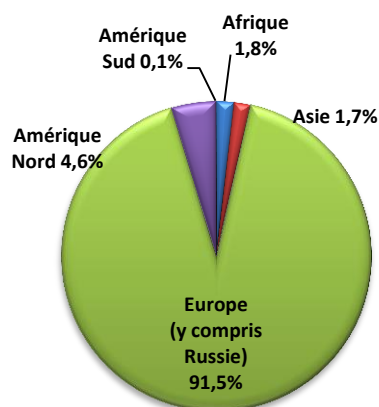
Segments (Taux de croissance annuel moyen (TCAM) ; Poids dans les exportations globales du secteur)

Source : Données de l'Office des Changes, calculs DEPF

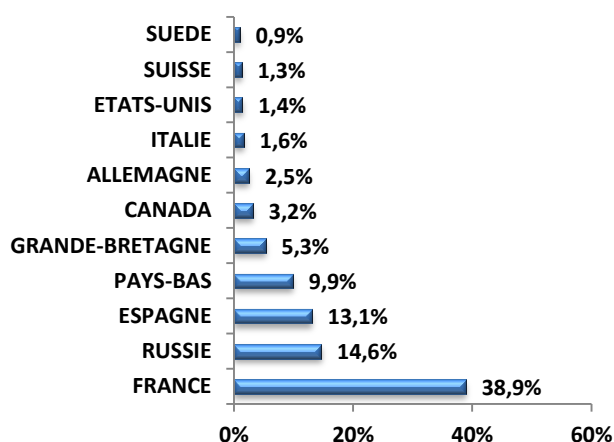
I.2. Evolution des exportations des produits agroalimentaires frais par marché

Sur la période 2007-2013, les exportations marocaines de produits agroalimentaires frais ont été fortement concentrées sur le continent européen (y compris Russie) qui a absorbé en moyenne 91,5% de la valeur de ces exportations. Par pays, la France est venue en tête avec près de 38,9% des exportations, suivie de la Russie (14,6%), de l'Espagne (13,1%) et des Pays-Bas (9,9%). Cette situation renseigne sur des opportunités énormes que les exportations marocaines en produits agroalimentaires frais n'arrivent pas encore à saisir sur des marchés à fort potentiel, en particulier au niveau des pays arabes du Moyen-Orient et également au niveau du marché africain. A ce titre, une ligne directe Tanger-Jeddah a été mise en place pour la campagne d'exportation 2013-2014 afin d'améliorer l'accès au marché des pays du Golf pour nos opérateurs exportateurs de produits agricoles.

Graphe 4 : Structure des exportations marocaines de produits agroalimentaires frais par continent (2007-2013)



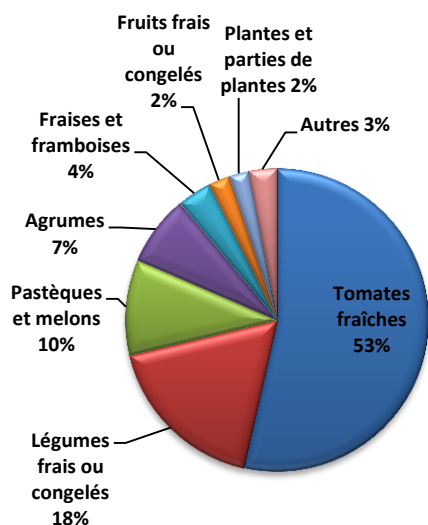
Graphe 5 : Principaux pays importateurs de produits agroalimentaires frais du Maroc (2007-2013)



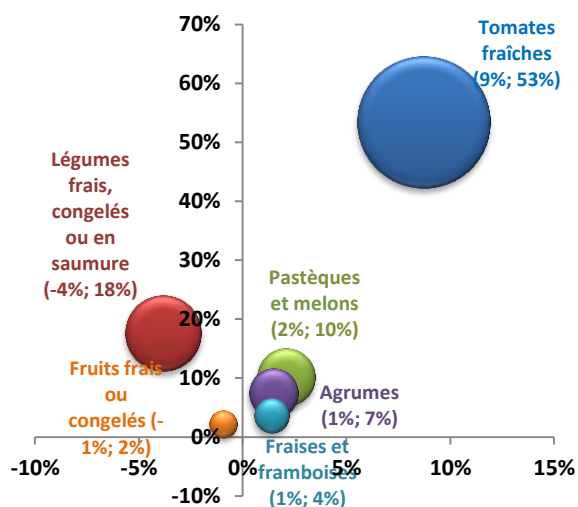
Source : Données de l'Office des Changes, calculs de la DEPF

Au niveau du marché français, les exportations marocaines de produits agroalimentaires frais ont été dominées, sur la période 2007-2013, par les tomates fraîches (53%), suivies des autres légumes frais congelés ou en saumure (18%), et des pastèques et melons (10%). Quant aux agrumes, ils ont occupé la quatrième position avec une part de 7%. Toutefois, les fruits frais ou secs, congelés ou en saumure ont vu leur croissance baisser de 1% durant la période 2007-2013. De même, les autres légumes frais ont enregistré une baisse du rythme de croissance de leurs exportations de 4%.

Graphe 6 : Structure des exportations marocaines de produits agroalimentaire frais vers la France (2007-2013)



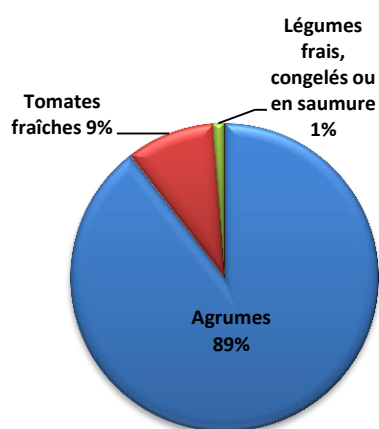
Graphe 7 : Dynamique des exportations marocaines de produits agroalimentaires frais vers la France (2007-2013)



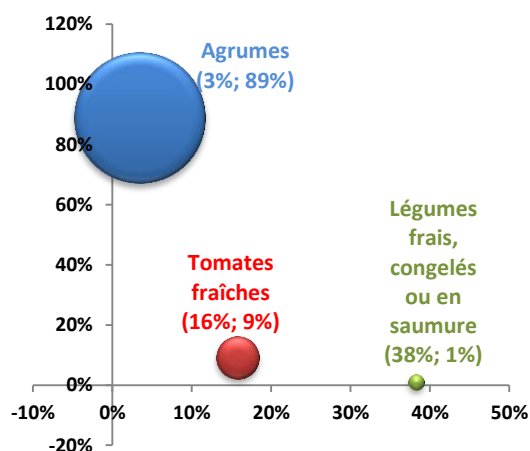
Source : Données de l'Office des Changes, calculs de la DEPF

Au niveau du marché de la Russie, les agrumes et les tomates (filières phares) ont représenté, en moyenne sur la période 2007-2013, respectivement 89% et 9% des exportations globales du secteur à destination de ce marché. Toutefois, la progression des exportations des tomates (16%/an) a dépassé celle des agrumes qui ont enregistré une dynamique de 3% sur la même période compte tenu d'une part de marché importante de cette filière, notamment, pour les petits fruits. Sur la campagne d'exportation en cours (2013/2014), le Maroc est le premier pays exportateur de petits fruits vers la Russie (1er marché mondial). En outre, force est de constater la forte croissance des légumes frais, congelés ou en saumure (38%/an) en dépit de leur faible poids (1%).

Graphe 8 : Structure des exportations marocaines de produits agroalimentaire frais vers la Russie (2007-2013)



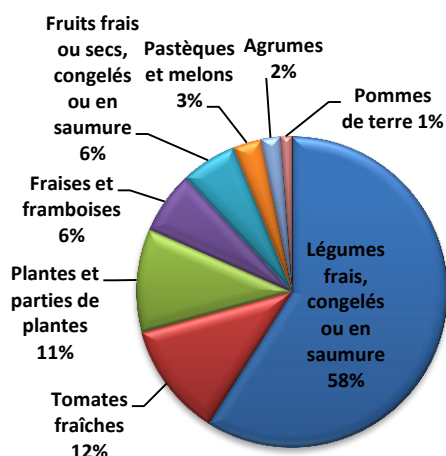
Graphe 9 : Dynamique des exportations marocaines de produits agroalimentaires frais destination de la Russie (2007-2013)



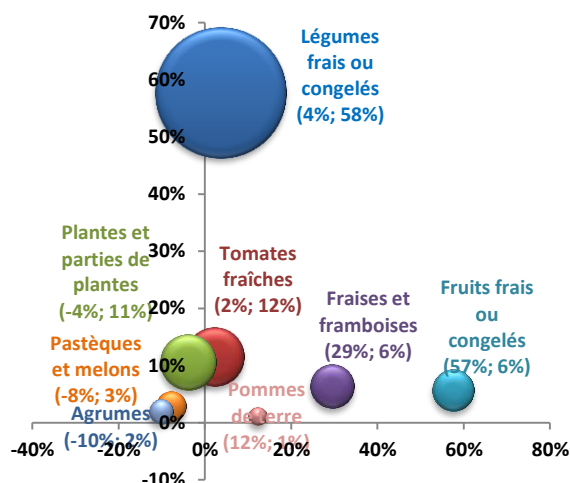
Source : Données de l'Office des Changes, calculs DEPF

Sur le marché de l'Espagne, près de 58% des exportations marocaines de produits agroalimentaires frais ont été composées, sur la période 2007-2013, de légumes frais congelés ou en saumure, suivies des tomates fraîches (12%) et des plantes et parties de plantes (11%). En revanche, les agrumes ont été faiblement représentés au niveau des exportations destinées à l'Espagne (2%) et ont enregistré une baisse de l'ordre de 10%/an sur la période, et ce à l'instar de la filière des pastèques et melons (-8%) et la filière des plantes et parties de plantes (-4%). Par ailleurs, les TCAM pour les fruits frais congelés ou en saumure, les fraises et framboises et la pomme de terre, ont été importants et ont atteint respectivement 57%, 29% et 12%.

Graphe 10 : Structure des exportations marocaines de produits agroalimentaire frais vers l'Espagne (2007-2013)



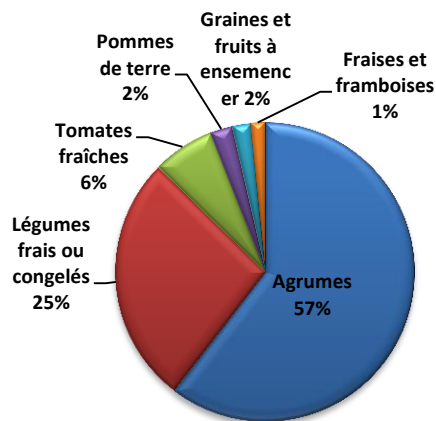
Graphe 11 : Dynamique des exportations marocaines de produits agroalimentaires frais vers l'Espagne (2007-2013)



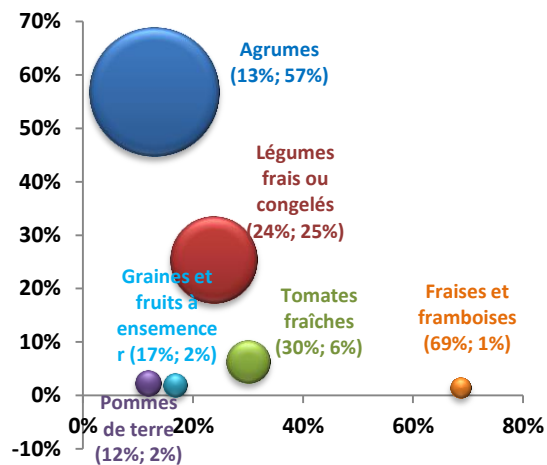
Source : Données de l'Office des Changes, calculs DEPF

Quant au marché des Pays-Bas, les agrumes ont représenté 57% des exportations globales du secteur à destination de ce marché sur la même période, suivis des légumes frais congelés ou en saumure (25%), alors que les tomates n'ont représenté que 6%. Toutefois, la dynamique des tomates (TCAM de 30%) a dépassé celle des agrumes (13%).

Graphe 12 : Structures des exportations marocaines de produits agroalimentaire frais vers les pays-bas (2007-2013)



Graphe 13 : Dynamique des exportations marocaines de produits agroalimentaires frais vers les Pays-Bas (2007-2013)



Source : Données de l'Office des Changes, calculs DEPF

I.3. Analyse des performances, de la compétitivité et des perspectives des filières des tomates et des agrumes

L'analyse des performances et de la compétitivité des exportations des filières phares du secteur des produits agroalimentaires frais, à savoir les tomates et les agrumes, porte sur l'examen du poids économique et social de ses filières, des enjeux de leur chaîne de valeur, de leurs performances et compétitivité à l'export (structure et dynamique des exportations par marché et positionnement du Maroc par rapport à ses principaux concurrents), ainsi que des perspectives de leur développement, notamment dans le cadre du Plan Maroc Vert.

I.3.1. Filière des tomates

I.3.1.1. Poids économique et social

Au Maroc, les tomates figurent parmi les principaux produits agroalimentaires frais destinés à l'export et jouent un rôle socio-économique important. Ainsi, les exportations de cette filière dépassent le montant de 3,3 milliards de dirhams en 2013. Sur le volet social, la culture de tomate destinée à l'exportation génère en moyenne près de 9 millions de journées de travail par an aussi bien au niveau de la production que du conditionnement et de la transformation.

La production moyenne des tomates réalisée au cours de la période 2007/2008-2012/2013, s'est élevée à près de 1,27 million de tonnes/an dont environ 414.277 tonnes destinées à l'exportation (soit près de 33% de la production). Le reste de la production est destiné à la consommation en frais au niveau du marché intérieur et à la transformation.

La production de la filière des tomates est concentrée principalement dans les régions de Souss-Massa-Drâa et Doukkala-Abda, et, dans une moindre mesure, dans les régions de l'Oriental, de Oued-Eddahab-Lagouira, du Grand Casablanca et de Rabat-Zemmour-Zaër.

1.3.1.2. Enjeux de la chaîne de valeur

La filière des tomates au Maroc présente plusieurs atouts structurels dont, notamment, une expérience avérée, un climat favorable et un marché intérieur permettant d'absorber les écarts entre la production et les exportations. En outre, cette filière bénéficie d'avantages concurrentiels spécifiques comprenant, essentiellement, un bon encadrement de la production permettant un rayonnement de l'expertise marocaine dans ce domaine, un important professionnalisme à travers une traçabilité effective, un système de management qualité et une qualification des grandes firmes, une intégration verticale entre grandes exploitations de serre et grands exportateurs, ainsi que la possibilité de cultiver sur une longue période de l'année dans le sud du pays.

Toutefois, malgré ces atouts considérables pour le Maroc, cette filière est confrontée à des contraintes qui limitent son essor à l'export. Ces contraintes peuvent se résumer en l'existence de vagues de froid ou de Chergui qui peuvent retarder la maturité et par conséquent contrarier les engagements commerciaux, des coûts élevés des intrants (le plastique et les cartons, pour la plupart importés au Maroc, sont plus chers qu'en Europe), la vétusté d'une partie du parc de serre et les quotas mensualisés qui limitent les exportations vers l'UE à droit de douane nul.

En effet, l'une des contraintes qui pénalisait les exportations marocaines de tomates réside dans les quotas et les prix d'entrée qui leur sont imposés pour leur accès au marché de l'UE sur la période octobre-mai. En dehors de cette période, entre les mois de juin et août, ces exportations sont, également, freinées sur ce marché à travers l'application d'une protection tarifaire prohibitive rendant moins compétitives les tomates marocaines. Une autre menace qui risque de peser sur les perspectives de développement des exportations de tomates marocaines sur le marché de l'UE réside dans le nouveau dispositif adopté récemment par la Commission européenne apportant un changement des conditions d'accès des fruits et légumes à ce marché en instaurant de nouvelles règles de dédouanement sur la base d'une valeur forfaitaire à l'importation (VFI). Ce nouveau dispositif risque de réduire les volumes exportés par le Maroc vers ce marché, ce qui exige le renforcement des efforts pour défendre les acquis du Maroc en termes d'accès au marché de l'UE et qui ont été préservés dans le cadre du nouvel accord agricole Maroc-UE.

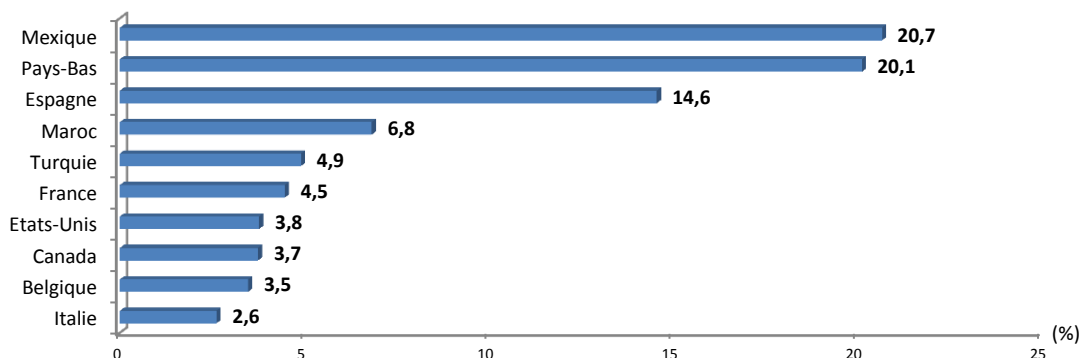
D'un autre côté, la logistique représente un véritable handicap pour les exportateurs marocains de fruits et légumes en général, en raison des coûts élevés qui peuvent représenter en moyenne 30% des coûts de revient des produits exportés². A ce titre, les exportateurs marocains se trouvent en situation défavorable par rapport à leurs concurrents espagnols et turcs en raison, notamment, de la cherté du transport international routier au Maroc.

1.3.1.3. Performance et compétitivité à l'export

Sur le marché mondial de la tomate, le Mexique et les Pays-Bas sont les premiers exportateurs, avec des parts respectives qui se sont élevées à près de 20,7% et 20,1% des exportations mondiales en 2012, suivis par l'Espagne avec une part de 14,6%. Le Maroc occupe la quatrième position au niveau mondial avec une part de 6,8% des exportations globales de la tomate, dépassant la Turquie qui détient 4,9% du marché mondial.

² Source : « Logistique de la filière marocaine d'exportation de tomates fraîches : des enjeux économiques et environnementaux » ; Les notes d'alerte du CIHEAM, N°80-Mai 2012

Graphe 14 : Parts des dix premiers exportateurs des tomates dans les exportations mondiales en 2012

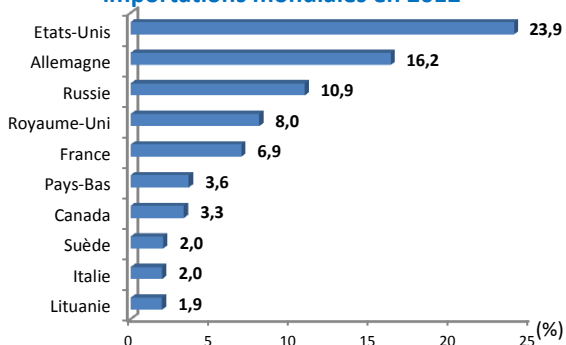


Source : Données du Trade Map du CCI, Calculs DEPF

Du côté des importateurs, les Etats-Unis sont classés en première position avec une part de 23,9% des importations mondiales, suivis par l'Allemagne (16,2%), la Russie (10,9%) et le Royaume-Uni (8%). La France est située à la cinquième position avec près de 7% des importations mondiales de la tomate.

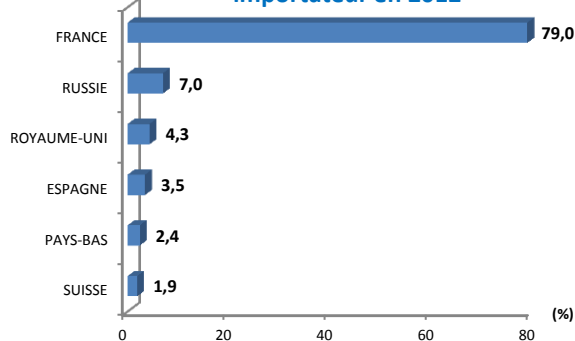
L'analyse des exportations marocaines de la tomate par pays montre qu'elles sont destinées principalement à la France (79% du total). La Russie, le Royaume-Uni et l'Espagne détiennent respectivement 7%, 4,3% et 3,5% des exportations marocaines totales de ce produit. En revanche, notre pays est quasi-absent sur le marché américain qui impose des contraintes phytosanitaires drastiques sur la tomate. Quant aux exportations marocaines de la tomate sur le marché allemand (deuxième importateur mondial de ce produit avec une part de 16,2% en 2012), celles-ci méritent d'être renforcées davantage. Elles y accèdent, notamment, via la plateforme Saint Charles en France.

Graphe 15 : Parts des dix premiers importateurs des tomates dans les importations mondiales en 2012



Source : Données du Trade Map du CCI, Calculs DEPF

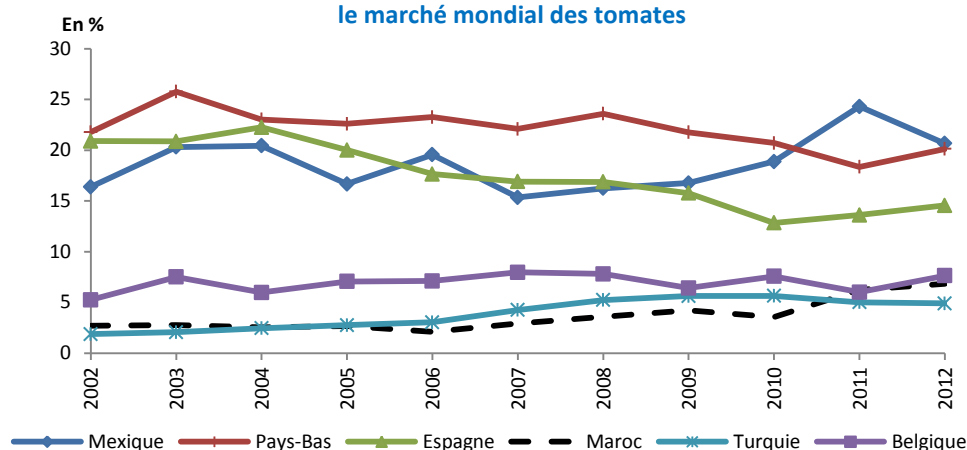
Graphe 16 : Structure des exportations marocaines des tomates par pays importateur en 2012



Source : Données de l'Office des Changes, calculs DEPF

La part détenue par le Maroc sur le marché mondial de la tomate s'est inscrite sur une tendance haussière entre 2002 et 2012, passant de 2,7% à 6,8%. De même, pour la Turquie, elle a vu sa part progresser de 1,9% à 4,9% au cours de la même période. En revanche, celle de l'Espagne a enregistré une baisse à 14,6% en 2012, contre 20,9% en 2002.

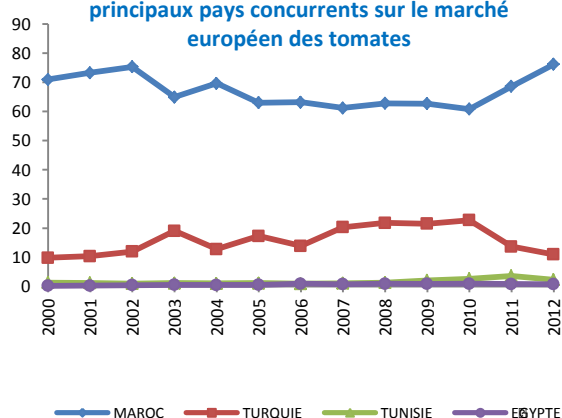
Graphe 17 : Parts du Maroc et des principaux pays exportateurs dans le marché mondial des tomates



Source : Données du Trade Map du CCI, Calculs DEPF

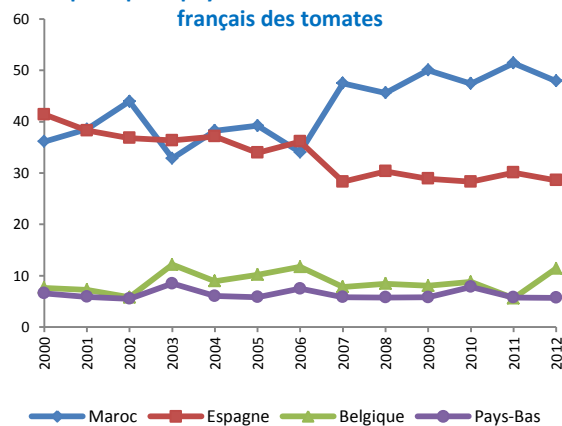
Par ailleurs, le Maroc occupe une place prépondérante sur le marché européen, détenant 76,2% des importations de l'UE en 2012 en provenance des pays extra-UE. La Turquie se place en seconde position sur ce marché avec 11% des importations européennes de la tomate. À noter que le Maroc demeure très présent sur le marché français, en détenant près de la moitié de ce marché, suivi par l'Espagne (28,6% des importations françaises de la tomate) et la Belgique (11,4%). En effet, la filière de la tomate marocaine bénéficie d'avantages comparatifs, dont en particulier, la proximité géographique avec le marché de l'UE et des conditions de marché favorables lié à l'accord agricole, qui lui ont permis de se positionner favorablement sur ce marché.

Graphe 18 : Parts de marché du Maroc et des principaux pays concurrents sur le marché européen des tomates



Source : Données du Trade Map du CCI, Calculs DEPF

Graphe 19 : Parts de marché du Maroc et des principaux pays concurrents sur le marché français des tomates

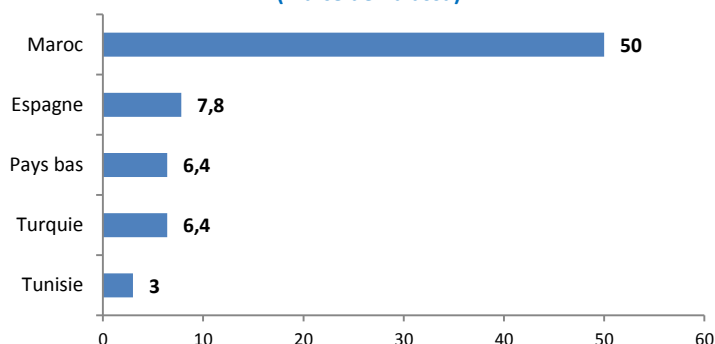


Source : Données du Trade Map du CCI, Calculs DEPF

Par ailleurs, la forte spécialisation du Maroc dans la production de la tomate lui a permis de disposer de l'avantage comparatif³ le plus élevé par rapport aux pays concurrents. En effet, la tomate occupe une place assez importante dans les exportations globales du Maroc (2,5% du total en 2012), alors qu'elle représente moins de 1% chez nos principaux concurrents.

³ L'avantage comparatif est le rapport entre la part des exportations du produit (i) dans les exportations totales du pays et la part des exportations du produit (i) dans les exportations totales du monde

Graphe 20 : Avantage comparatif des tomates pour le Maroc et les principaux pays concurrents en 2011 (Indice de Balassa)



Source : Données du CCI

I.3.1.4. Perspectives de développement de la filière

La filière des tomates fait l'objet d'une attention particulière dans le cadre du contrat-programme conclu entre le Gouvernement et la profession. Ce contrat-programme qui couvre l'ensemble de la filière maraîchère de primeurs, porte sur un investissement global de 21 milliards de dirhams à l'horizon 2020 avec une contribution de l'Etat de 2 milliards de dirhams qui porte, essentiellement, sur la mise en place d'aides destinées au soutien de l'investissement dans le cadre du Fonds de Développement Agricole (FDA).

Le plan d'action de mise en œuvre de ce contrat-programme porte, notamment, sur :

- L'extension des superficies sous serres sur 12.400 Ha et de plein champ sur 9.000 Ha.
- L'équipement en système d'irrigation localisée sur une superficie de 28.000 Ha.
- Le développement de l'agrégation autour de 70 à 150 projets intégrés de type pilier I du PMV.
- L'augmentation de la capacité de conditionnement à travers la mise à niveau des unités existantes et la création de nouvelles unités en vue de l'adaptation de nos produits à l'évolution des exigences des marchés extérieurs.

Le plan d'action porte, également, sur le renforcement de l'organisation professionnelle par la mise en place d'une interprofession regroupant l'ensemble des intervenants dans la filière, le renforcement de la recherche appliquée à travers, notamment, le développement des activités du centre de transfert de technologies de Souss Massa, ainsi que la promotion des exportations à travers la diversification des produits et l'adaptation aux exigences évolutives des consommateurs (certification, traçabilité, ...).

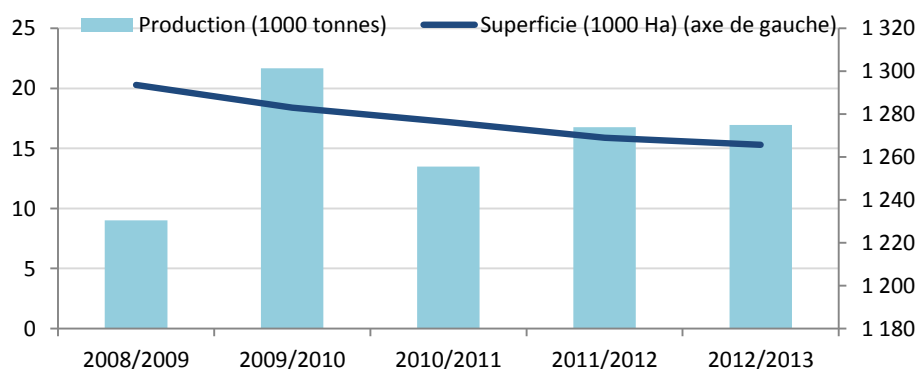
Les principales réalisations de ce contrat-programme ont porté, en particulier, sur :

- La mise en place, dans le cadre du Fonds de Développement Agricole (FDA), d'incitations au profit de la filière maraîchère visant le soutien à l'investissement notamment en matière d'acquisition et d'installation des serres, d'équipement des exploitations en filet de protection contre les insectes, d'économie d'eau, d'acquisition de matériel agricole, d'unités de valorisation et de promotion des exportations.
- L'achèvement de l'étude de faisabilité du projet de partenariat Public-Privé pour la réalisation des infrastructures de dessalement de l'eau de mer dans la région des Chtouka Ait Baha.

- La création de l'interprofession maraîchère (Fédération Interprofessionnelle des Fruits et Légumes (FIFEL).
- La conclusion entre le MAPM et la FIFEL d'une convention visant le renforcement de la R&D et du transfert de technologie.
- La conclusion entre le MAPM et la FIFEL d'une convention visant la mise à niveau de la profession maraîchère.
- La mise en service de la ligne Agadir/Saint-Petersbourg pour pénétrer le marché russe et la facilitation du passage par le port de Tanger Med.
- l'organisation de manifestations internationales spécifiques (Felexport).

Depuis la mise en œuvre des actions du PMV, notamment celles concernant le soutien aux intrants (équipement des exploitations, irrigation économe en eau...), l'évolution des performances de production de la filière de tomate marocaine depuis 2008, montre une amélioration des volumes produits en parallèle à une réduction sensible des superficies ce qui renseigne sur un accroissement de la productivité par hectare cultivé. En effet, le rendement moyen de cette culture est passé de près de 60,6 tonnes/hectare pour la campagne 2008/2009 à près de 83,3 tonnes/hectare en 2012/2013 soit une hausse de 37,5%.

Graph 21 : Evolution de la superficie et de la production des tomates sur la période 2008/2013



Source : Données du Département de l'Agriculture, élaboration DEPF

I.3.2. Filière des agrumes

I.3.2.1. Poids économique et social

Avec une superficie globale de 111.400 ha en 2012/2013, la filière des agrumes constitue la principale source de revenus pour 13.000 producteurs d'agrumes. Cette filière permet de procurer, directement ou indirectement, un total de 21 millions de journées de travail par an (soit près de 90.000 emplois permanents) et des recettes à l'export s'élevant à plus de 2,9 milliards de dirhams en 2013. Il est à signaler que 65% de la superficie totale plantée en agrumes est équipée en système de micro irrigation.

La production annuelle moyenne d'agrumes réalisée au cours des campagnes agricoles 2008-2013, s'est élevée à près de 1,6 million de tonnes, dont plus de 541 milles tonnes destinées à l'exportation (soit près de 34% de la production). Le reste de la production (66%) est destiné à la consommation en frais au niveau du marché intérieur et à la transformation. Particulièrement, la campagne 2013/2014 devrait enregistrer, sous l'impulsion du Plan Maroc Vert, un record de production avec plus de 2,2 millions de tonnes (cf. point : I.3.2.4. Perspectives de développement de la filière).

Sur le plan économique, les agrumes ont concentré près de 31% des exportations des produits agroalimentaires frais en moyenne sur la période 2007-2013 avec un taux de croissance annuel moyen de 2,1% et ces exportations ont oscillé autour d'une moyenne de 3,1 milliards de dirhams (période 2007-2013).

La production agrumicole provient des périmètres irrigués et les régions de production des agrumes sont Souss-Massa (41% de la production globale), le Gharb (19%), l'Oriental (15%), Tadla (15%), Haouz (8%) et Loukkos (2%). Le conditionnement des agrumes est réalisé au niveau de 48 stations de conditionnement dont 24 au Souss, 20 dans les régions du centre et 17 dans l'Oriental. Ces stations, d'une capacité totale de conditionnement de l'ordre 1.200.000 tonnes ont traité au cours des 5 dernières campagnes (de 2007/2008 à 2011/2012) près de 70% de la production globale.

1.3.2.2. Enjeux de la chaîne de valeur

La filière des agrumes présente plusieurs atouts du fait, notamment, qu'elle bénéficie d'incitations importantes à l'investissement et recèle d'énormes opportunités consistant, en particulier, en l'existence d'accords de libre-échange, de possibilités de diversification du marché, ainsi qu'une pleine expansion du marché domestique.

Bien que d'importants efforts aient été entrepris dans le sens d'un développement soutenu de la production et des exportations des agrumes dans le cadre du Plan Maroc vert, la filière se heurte, entre autres, au vieillissement des vergers dans certaines régions⁴, au faible niveau d'encadrement des petits et moyens producteurs, à la faible efficience d'utilisation de l'eau d'irrigation, notamment, dans le Gharb, à la raréfaction des ressources en eau particulièrement dans le Souss, ainsi qu'à l'augmentation des coûts des facteurs de production, notamment, l'énergie et les produits phytosanitaires.

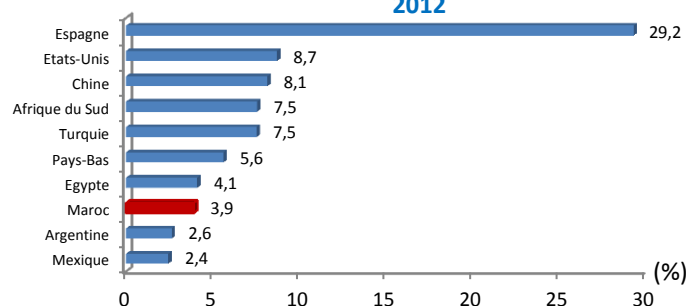
En termes de performances à l'export, la filière des agrumes -oranges- est handicapée surtout par la forte concurrence internationale (l'Espagne, et actuellement l'Egypte et la Turquie) et l'effet retardé qui sera induit par le rajeunissement des vergers. Par ailleurs, l'organisation de la profession gagnerait à être renforcée davantage en termes de coordination en particulier à l'export.

1.3.2.3. Performances et compétitivité à l'export

L'Espagne, avec près de 29% des exportations mondiales d'agrumes en 2012, domine le marché mondial, devant les Etats-Unis (8,7%) et la Chine (8,1%). Le Maroc est classé à la huitième position, avec 3,9% des exportations mondiales. A noter que le marché mondial a connu la montée en puissance de certains pays concurrents, notamment la Turquie (7,5% du marché mondial) et l'Egypte (4,1%).

⁴ La part des plantations en début de vieillissement (âge supérieur à 35 ans) s'élève à 24% de la superficie nationale (source : « Le secteur des fruits et légumes au Maroc : état des lieux et perspectives » ; Bulletin d'Information de l'Institut marocain de l'information scientifique et technique (IMIST) ; avril 2011).

Graphe 22 : Parts des dix premiers exportateurs des agrumes dans les exportations mondiales en 2012

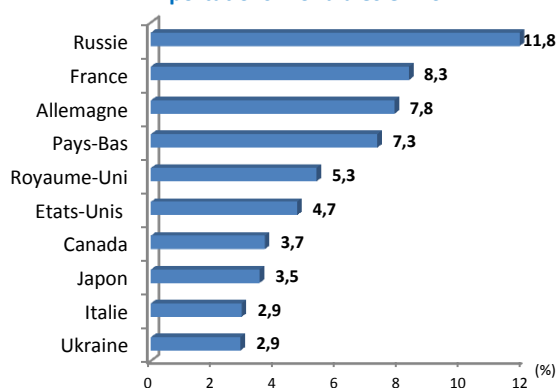


Source : Données du Trade Map du CCI, Calculs DEPF

Du côté des importateurs, la Russie est le premier débouché des agrumes au niveau mondial, avec 11,8% du total des importations. Elle est suivie par les pays de l'Union européenne qui sont également de gros consommateurs d'agrumes, en particulier la France (8,3% des importations mondiales) et l'Allemagne (7,8%). Les Etats-Unis se situent à la sixième position, avec 4,7% des achats mondiaux d'agrumes.

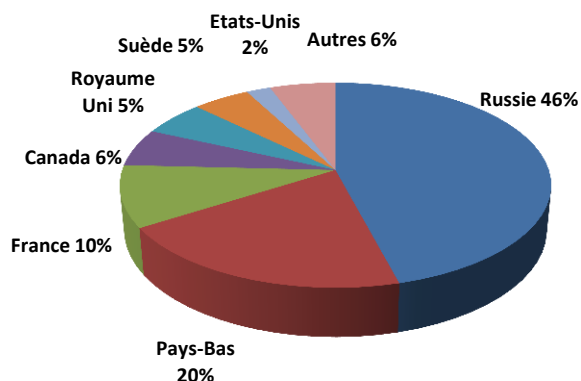
S'agissant de la répartition géographique des exportations, le Maroc a considérablement réduit ses exportations vers le marché européen, et s'est tourné vers d'autres destinations, principalement la Russie qui a absorbé 46% des exportations marocaines d'agrumes en 2012. Toutefois, le Maroc est toujours présent sur les marchés des Pays-Bas et de la France vers lesquels ont été destinées 20% et 10% respectivement des exportations marocaines d'agrumes en 2012.

Graphe 23 : Parts des dix premiers importateurs des agrumes dans les importations mondiales en 2012



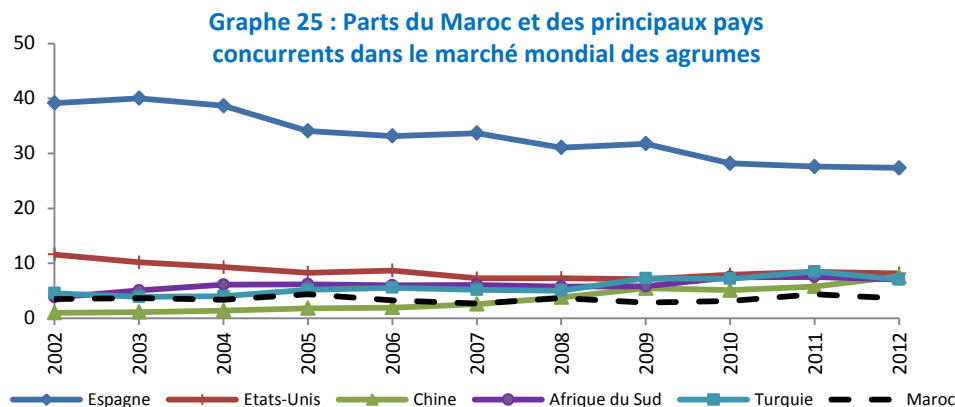
Source : Données du Trade Map du CCI, Calculs DEPF

Graphe 24 : Répartition géographique des exportations marocaines des agrumes en 2012



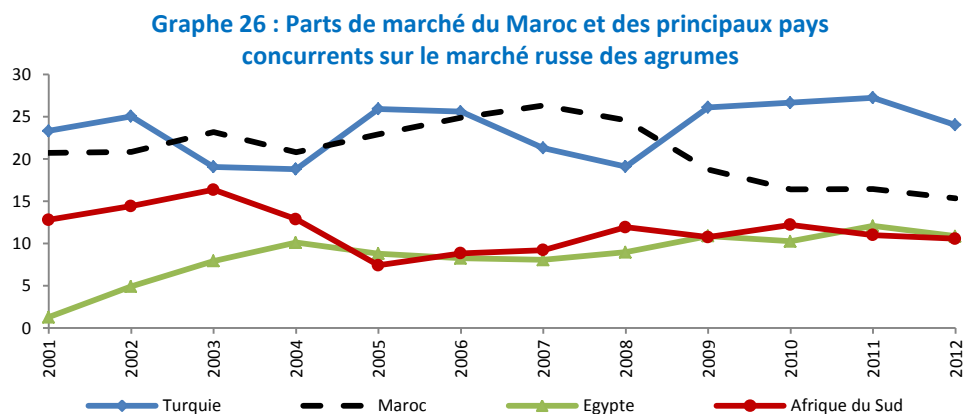
Source : Données de l'Office des Changes, calculs DEPF

La part détenue par le Maroc sur le marché mondial des agrumes a oscillé entre 3% et 4,5% au cours de la dernière décennie. L'Espagne détient la plus grande part de ce marché (29% en 2012), suivie par les Etats-Unis (8,7%) et la Chine qui a vu sa part progresser de 1% en 2002 à 8,1% en 2012.



Source : Données du Trade Map du CCI, Calculs DEPF

Le Maroc est classé en deuxième position sur le marché russe des agrumes, avec 15,3% des importations globales de la Russie en 2012, derrière la Turquie qui détient 24% de ce marché. Par ailleurs, l'Égypte a renforcé sa présence sur ce marché et sa part a progressé de 1,3% en 2002 à 11% en 2012. L'Égypte bénéficie de coûts de production avantageux et de subventions étatiques pour la logistique.

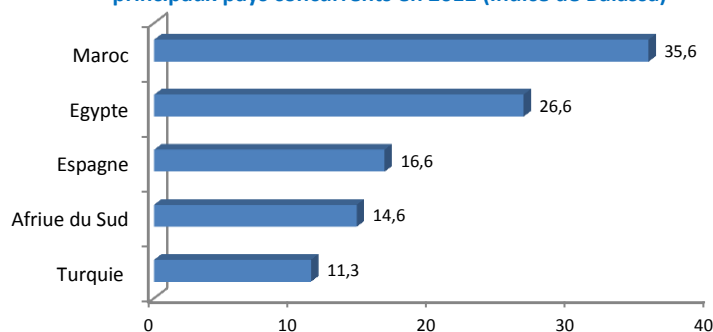


Source : Données du Trade Map du CCI, Calculs DEPF

Malgré le trend haussier de la production, les exportations marocaines des agrumes se sont inscrites en baisse tendancielle ces dernières années du fait d'un marché local en forte augmentation en volume et en valeur (effet prix incitatif notamment sur les oranges). Néanmoins, la part de marché marocaine, notamment, sur les oranges est en baisse sur les marchés traditionnels, notamment l'Union européenne. De plus, les contingents exonérés sur le marché de l'UE, dans le cadre de l'accord agricole Maroc/UE, ne sont utilisés qu'à de très faibles niveaux : 44,3% pour la clémentine et à peine 19,5% pour les oranges (2010-2012).

Il est à noter que le Maroc est fortement spécialisé dans la production des agrumes, comme le montre le niveau élevé de l'avantage comparatif de ces produits qui représentent 2,5% des exportations globales du Maroc. Par ailleurs, la montée en puissance des pays comme l'Égypte et la Turquie expliquent leur avantage comparatif également élevé. En effet, la part des agrumes dans les exportations globales de l'Égypte et de la Turquie est de 2% et 1% respectivement.

Graphe 27 : Avantage comparatif des agrumes pour le Maroc et les principaux pays concurrents en 2012 (Indice de Balassa)



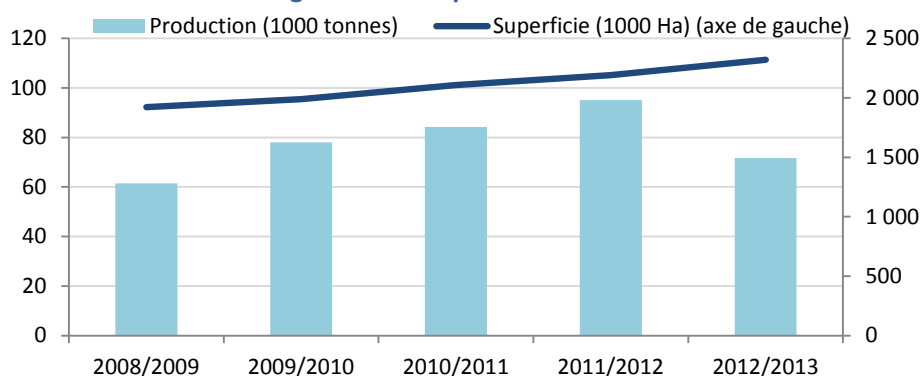
Source : Données du CCI

1.3.2.4. Perspectives de développement de la filière

Le développement de la filière des agrumes est un des principaux objectifs du Plan Maroc Vert. Dans ce cadre, il est prévu l'augmentation de la production d'agrumes à 2,9 millions de tonnes et des exportations à 1,3 million de tonnes à l'horizon 2020, ce qui permettrait un apport en devises de 8 milliards de dirhams/an. Pour cela, il est prévu l'augmentation des superficies à 115.000 ha avec une concentration sur 5 bassins à vocation agrumicole (Souss, Haouz, Gharb, L'Oriental, Tadla) et éventuellement une extension sur Dakhla. Aussi, il est prévu la généralisation de l'utilisation des techniques d'irrigation moderne, le renouvellement des vergers vieillissants, ainsi que l'augmentation massive des volumes traités par les stations de conditionnement.

Dans ce sens, il est à noter que les performances de la filière des agrumes marocaines depuis 2009, la mise en œuvre effective du PMV ont connu une amélioration significative. Ainsi, les superficies cultivées en agrumes ont progressé de près de 21% sur la période 2008/2009-2012/2013, bénéficiant des incitations renforcées pour l'extension de la capacité de production, et la production a progressé de près de 17% sur la même période, à la faveur d'un appui raffermi pour les intrants agricoles (notamment l'irrigation localisée). A noter la forte diminution de la production en 2012/2013 qui s'explique par des conditions climatiques défavorables exceptionnelle et qui ont affecté les premières phases de développement de ces cultures durant cette campagne. Par ailleurs, il convient de souligner que selon les estimations du département de l'Agriculture, la production pour la campagne en cours, 2013/2014, devra atteindre 2,2 millions de tonnes, ce qui représente 76% de l'objectif visé par le PMV à l'horizon 2020 (2,9 millions de tonnes).

Graphe 28 : Evolution de la superficie et de la production des agrumes sur la période 2008-2013



Source : Données du Département de l'Agriculture, élaboration DEPF

En matière de commercialisation qui constitue l'un des enjeux majeurs de la filière, il est prévu le développement simultané des débouchés en oranges et petits fruits, et ce, afin de satisfaire, d'une part, la forte croissance attendue du marché national (croissance démographique et amélioration du pouvoir d'achat), et d'autre part, de reconquérir des parts sur des marchés européens, en se focalisant sur deux à trois marchés-clés (exemple : Allemagne, France) et sur deux à trois pays de l'Europe de l'Est en forte croissance (exemple : Ukraine). A ce titre, l'approche adoptée pour le développement des débouchés sera différenciée (selon le produit, le segment et le canal) en tenant compte des spécificités et du niveau de développement de chaque marché autour d'une offre-produit (exemple : variétés, calendrier), des canaux de distributions (grande distribution, importateurs), du marché (focalisation sur des pays-clés) et du marketing (label Maroc, promotion auprès des touristes).

Dans ce sens, le PMV a engagé des actions relatives, notamment, au renforcement de l'organisation professionnelle (création de l'interprofession Maroc-Citrus), à la mise en place d'un système logistique efficace et fiable (opérationnalisation de la ligne Agadir-Saint Pétersbourg) et au renforcement de la veille concurrentielle (ouverture prochaine du bureau de l'EACCE à saint Pétersbourg). D'autre part, le PMV envisage la dynamisation du pôle agrotech de la filière agrumes sur la base du projet de «Centre de Recherche et de Développement sur les agrumes» avec une focalisation sur la recherche variétale et l'amélioration de la productivité, le renforcement des partenariats entre les instituts de formation et les professionnels (formation continue, adaptation des programmes d'enseignement au besoin de la filière), ainsi que l'encadrement des exploitants (promotion des meilleures techniques de production).

Parmi les autres axes stratégiques, il y a lieu de noter la diversification de l'offre en ciblant des relais de croissance. Il s'agit de renforcer le panier d'agrumes du Maroc dominé par les oranges et les petits fruits, notamment par les variétés tardives (Afourer) et par le développement de la production de citron et de pamplemousse à fort potentiel de demande.

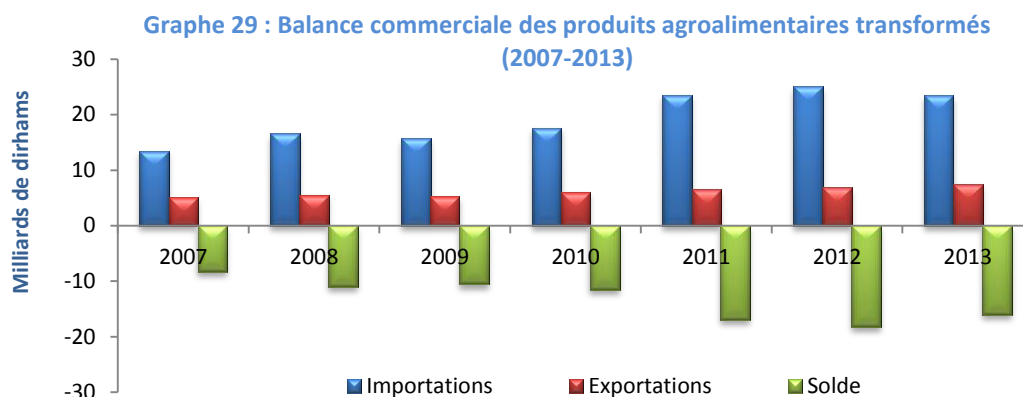
Enfin, en matière de renforcement des conditions d'accès à l'export, il est prévu de recenser les barrières non douanières et de mettre en place un programme d'action pour que celles-ci ne constituent plus un frein aux exportations marocaines (exemple : certification du Souss pour l'export vers les Etats-Unis).

II. Performance et compétitivité du secteur de l'industrie agroalimentaire

L'analyse de la performance et de la compétitivité à l'export du secteur de l'industrie agroalimentaire (IAA) consiste en l'examen de l'évolution des échanges commerciaux, tout en mettant en exergue la structure des exportations par produit et par marché.

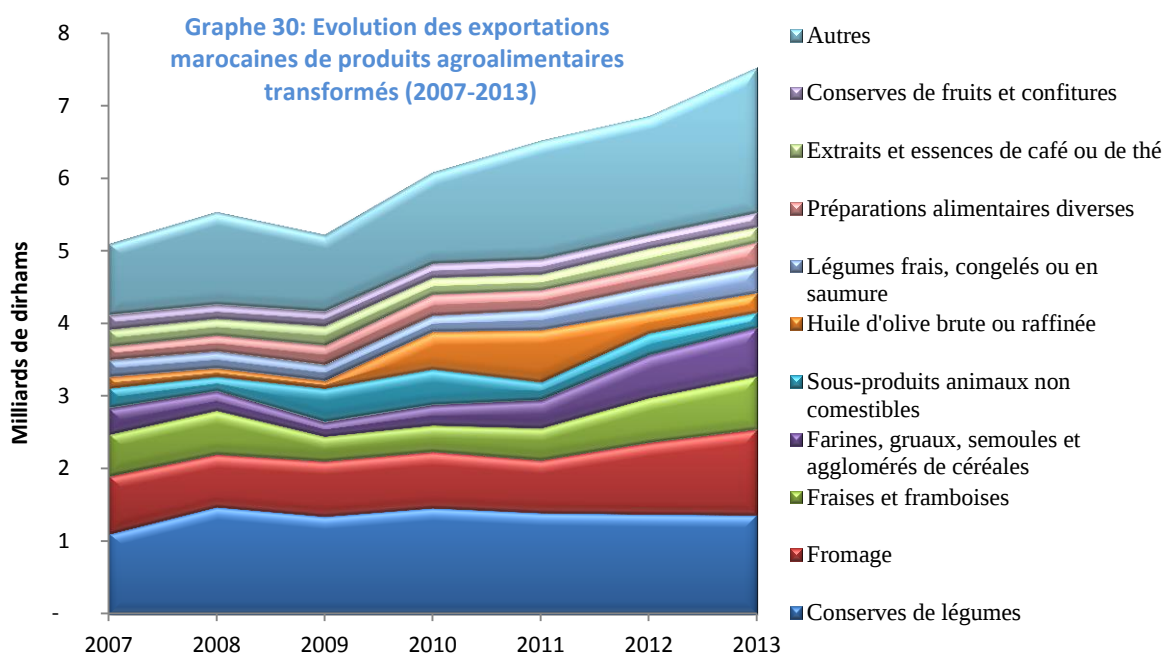
II.1. Evolution des échanges commerciaux

La balance commerciale du secteur des IAA, a connu une aggravation sur la période 2007-2013 et ce, en passant d'un déficit de 8,3 milliards de dirhams en 2007 à près de 16 milliards de dirhams en 2013 (avec une moyenne annuelle de près de 13,2 milliards de dirhams sur la période 2007-2013). Ce déficit est généré principalement par les corps gras (comprenant les importations d'huiles alimentaires) et le sucre.



Source : Données de l'Office des Changes, calculs DEPF

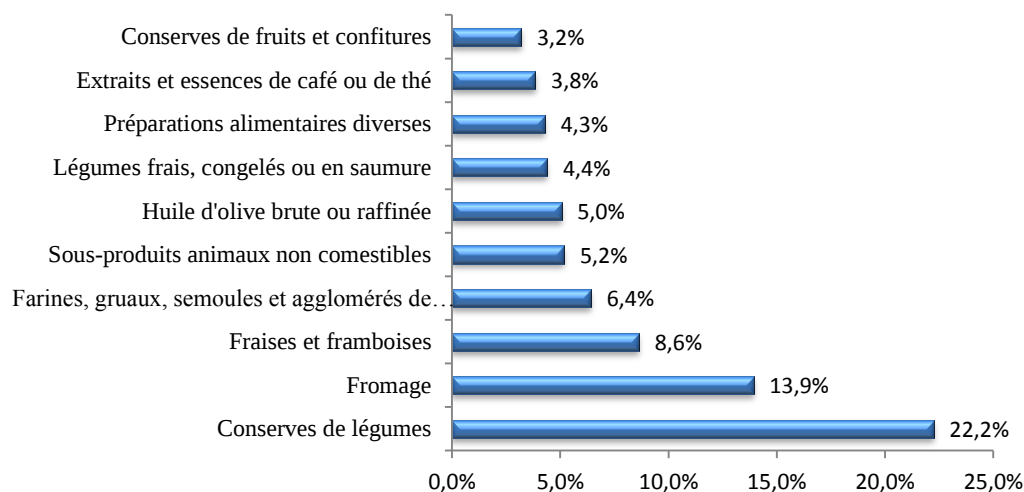
Par segment, les conserves de légumes ont connu, durant la période 2007-2013, une quasi-stagnation de leurs exportations, avec une moyenne annuelle de plus de 1,36 milliard de dirhams. Les exportations de l'huile d'olive ont connu, quant à elles, un rebond important entre 2009 et 2011 en réalisant un pic de plus 700 millions de dirhams, avant de chuter en 2013 de près de 63%.



Source : Données de l'Office des Changes, calculs de la DEPF

Durant la période 2007-2013, six segments ont, en moyenne, concentré près de 62% des exportations dont principalement les conserves de légumes à hauteur de 22,2% et les fromages (14%).

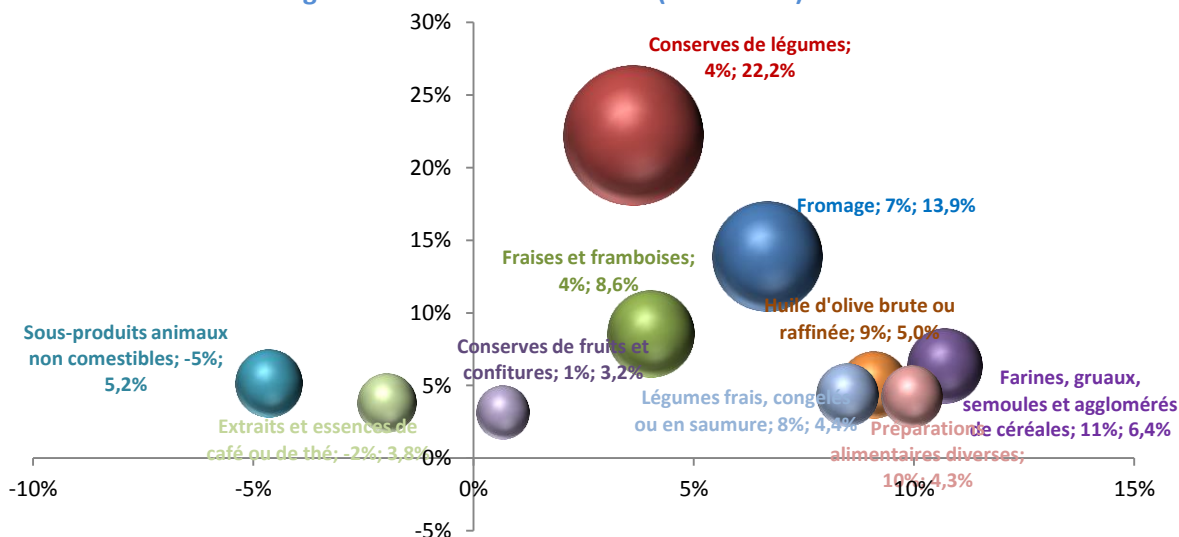
Graphe 31: Structure des exportations marocaines de produits agroalimentaires transformés (2007-2012)



Source : Données de l'Office des Changes, calculs de la DEPF

Le croisement du rythme de croissance (taux de croissance annuel moyen) et du poids des filières (parts des exportations des différents produits dans les exportations globales du secteur) montre que les conserves de légumes et les fromages présentent une croissance modérée malgré leurs poids importants. Pour leur part, les farines, gruaux, semoules et agglomérés de céréales, présentent le potentiel de croissance le plus important avec une croissance annuelle moyenne de 11% sur la période 2007-2013.

Graphe 32: Dynamique des exportations marocaines de produits agroalimentaires transformés (2007-2013)



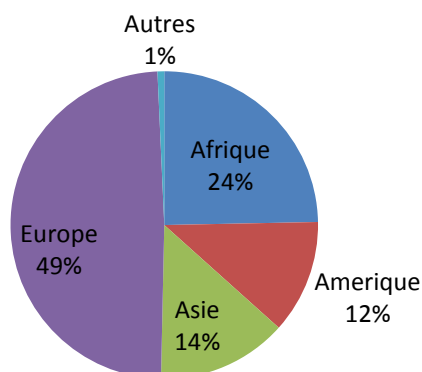
Source : Données de l'Office des Changes, calculs de la DEPF

II.2. Evolution des exportations de l'industrie agroalimentaire par marché

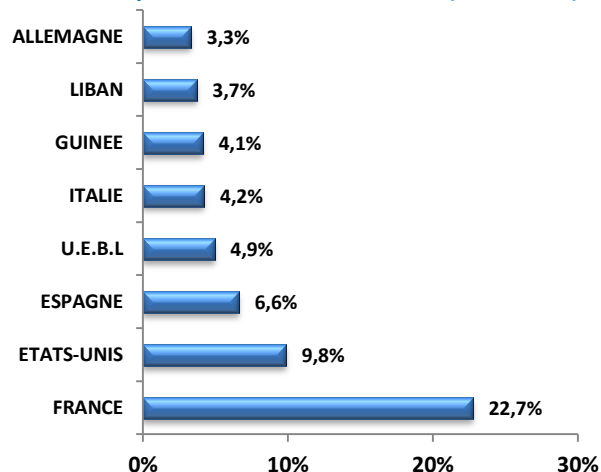
Sur la période 2007-2013, les exportations de l'industrie agroalimentaire marocaine ont été fortement concentrées sur le marché de l'Europe qui en a absorbé en moyenne 49%. La forte concentration de ces exportations sur le continent européen a rendu le Maroc vulnérable vis-à-vis de l'évolution des conditions économiques de l'UE. Cette situation indique également des opportunités énormes que ces exportations n'arrivent pas encore à saisir, notamment sur les

marchés asiatiques et africains. Ainsi, 8 pays (sur les 149 marchés à l'export pour le Maroc) concentrent en moyenne près de 61,7% des exportations, avec une prédominance de la France (22,7%), suivie des Etats-Unis (9,8%) et de l'Espagne (6,6%).

Graphe 33 : Structure des exportations marocaines de produits agroalimentaires transformés par continent (2007-2013)



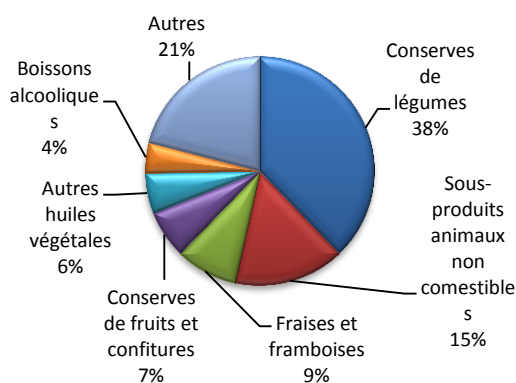
Graphe 34 : Principaux pays importateurs de produits marocains de l'IAA (2007-2013)



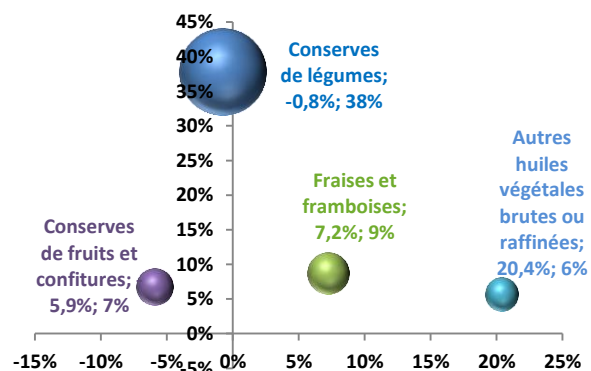
Source : Données de l'Office des Changes, calculs de la DEPF

L'analyse de la structure et de la dynamique des filières de l'IAA par principal marché, fait ressortir que cette dynamique est différenciée par marché. En effet, bien que les conserves de légumes représentent 38% des exportations globales du secteur à destination du marché français, leur dynamique sur ce marché reste négative (TCAM de -0,8%) sur la période 2007-2013.

Graphe 35 : Structure des exportations de produits agroalimentaires transformés vers la France (2007-2013)



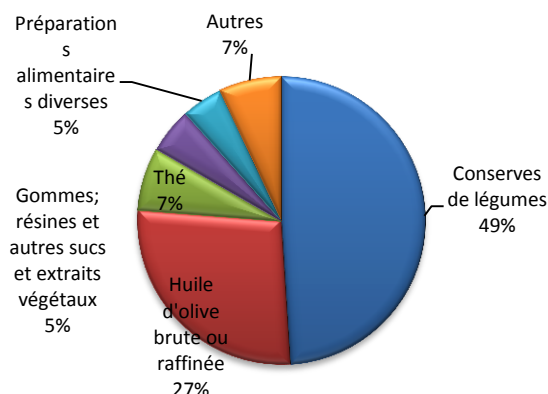
Graphe 36 : Dynamique des exportations marocaines de produits agroalimentaires transformés vers la France (2007-2013)



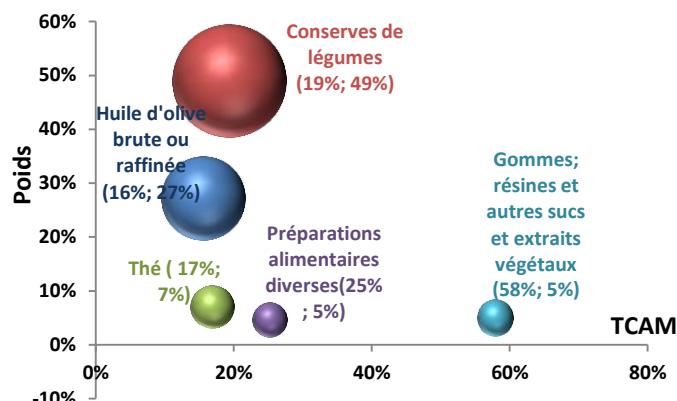
Source : Données de l'Office des Changes, calculs de la DEPF

L'analyse de la structure et de la dynamique des exportations marocaines des filières de l'IAA sur le marché américain fait ressortir que les conserves de légumes et l'huile d'olive sont prédominantes avec des poids respectifs de 49% et 27% et une croissance à hauteur, respectivement, de 19% et de 16%.

Graphe 37 : Structure des exportations de produits agroalimentaires transformés vers les Etats-Unis (2007-2013)



Graphe 38 : Dynamique des exportations marocaines de produits agroalimentaires transformés vers les Etats-Unis (2007-2013)



Source : Données de l'Office des Changes, calculs de la DEPF

II.3. Analyse des performances, de la compétitivité et des perspectives de la filière oléicole (huile d'olives et conserves d'olives)

Le secteur des produits végétaux transformés est caractérisé par un faible taux de valorisation de la production agricole marocaine. Pour le développement de ce secteur, la filière oléicole (comprenant l'huile d'olives et les conserves d'olives) représente un créneau porteur en forte progression au niveau du marché mondial.

II.3.1. Poids économique et social

De par ses produits et leurs utilisations séculaires ainsi que ses fonctions multiples de lutte contre l'érosion, de valorisation des terres agricoles et de fixation des populations dans les zones de montagne, l'olivier constitue le principal arbre fruitier cultivé au Maroc. Il s'étend sur tout le territoire national, exception faite de la bande côtière Atlantique et des zones très arides, en raison de ses capacités d'adaptation à tous les étages bioclimatiques. Le secteur oléicole assure une activité agricole intense permettant de générer plus de 15 millions de journées de travail/an, soit l'équivalent de 60.000 emplois permanents.

Ce secteur, qui intéresse plus de 450.000 exploitations agricoles, contribue dans une forte proportion à la formation du revenu d'une large frange d'agriculteurs démunis et assure, à travers ses produits à haute valeur énergétique et nutritionnelle, un rôle déterminant dans l'alimentation des populations rurales. Il contribue, également, à la satisfaction des besoins du pays en matière d'huiles alimentaires. De plus, le secteur oléicole participe à hauteur de 5% dans la formation de la valeur ajoutée agricole nationale. Par ailleurs, les productions oléicoles contribuent aux échanges extérieurs, sachant que le Maroc a occupé, en 2012, la troisième position dans les exportations mondiales des olives de table, après l'Espagne et la Grèce.

S'étendant sur une superficie de 933.000 hectares en 2012/2013 répartis en zone irriguée, en zone de montagne et en zone bour favorable, les exploitations nationales totalisent une production de près de 1,2 million de tonnes d'olives (moyenne de la période 2008-2013). Le pays produit, également, près de 160.000 tonnes d'huile d'olive et 90.000 tonnes d'olives de table.

Au Maroc, la trituration des olives est réalisée par un secteur moderne composé d'unités industrielles et semi-industrielles et par un secteur traditionnel constitué d'unités artisanales (les maâsras). Le secteur moderne compte plus de 327 unités industrielles ou semi-industrielles avec

une capacité de transformation de près de 420.000 tonnes. L'activité de la trituration traditionnelle compte plus de 16.000 unités pour une capacité annuelle totale d'environ 170.000 tonnes.

S'agissant de la filière des conserves d'olives qui contribuent fortement à l'exportation, elle absorbent près de 25% de la production nationale d'olives et elle est composée de deux secteurs, l'un traditionnel et l'autre moderne. L'activité traditionnelle de conservation d'olives n'est pas structurée et elle est, essentiellement, intégrée au commerce de détail exploitant des techniques artisanales. La conservation moderne, quant à elle, est assurée par près de 68 unités constituant une capacité globale d'environ 190.000 tonnes par an.

II.3.2. Enjeux de la chaîne de valeur

La filière oléicole marocaine bénéficie de nombreux atouts, tels que les incitations à l'investissement, l'existence d'un potentiel au niveau du marché intérieur⁵, la croissance de la demande mondiale, ainsi que les accords de libre-échange avec les Etats-Unis et l'UE permettant un accès libre de l'huile d'olive marocaine sans limite contingentaire dans ces marchés. A cela s'ajoute, l'émergence récente de grands groupes intégrés de l'amont à l'aval, dans le cadre de l'agrégation, produisant l'huile d'olive à l'export.

Toutefois, l'analyse de la filière de l'huile d'olives montre que le faible niveau technologique conjugué à la dépréciation de la qualité de la matière première, en raison des mauvaises conditions de sa manutention, génère des huiles non conformes aux standards internationaux. De même, l'absence de contrôle de la qualité au niveau des unités de transformation traditionnelles affecte négativement la qualité des huiles produites.

D'un autre côté, cette filière est marquée par la prédominance de la commercialisation locale de l'huile d'olive qui absorbe aux alentours de 90% de la production moyenne annuelle qui est transformée, généralement, d'une manière traditionnelle (mâasra).

Les exportations de la filière oléicole sont, également, entravées par les fluctuations des productions qui sont sujettes aux contraintes climatiques. Ainsi, l'eau demeure un facteur déterminant de la compétitivité de la filière oléicole. Ajoutée à cela, la question de l'organisation professionnelle oléicole qui est devenue un chantier prioritaire pour une meilleure compétitivité de l'huile d'olive marocaine aussi bien sur le marché local qu'international.

Aussi, les exportations marocaines de l'huile d'olive sont confrontées à la concurrence générée par l'importance du soutien accordé aux pays concurrents, notamment européens (aides aux producteurs) et aux normes de qualité et de commercialisation restrictives (traçabilité, étiquetage...).

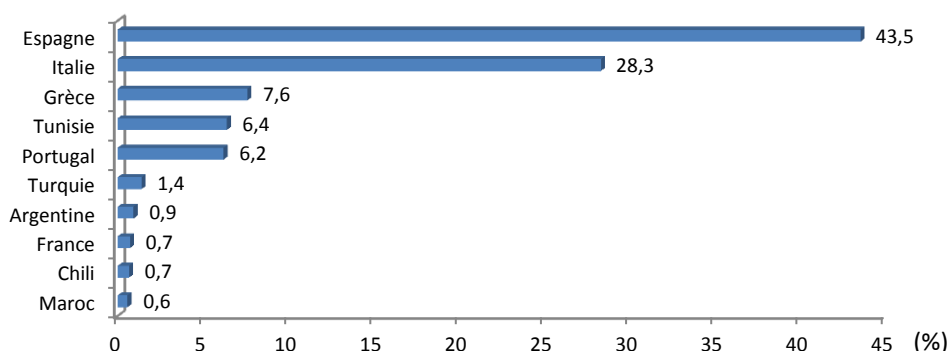
II.3.3. Performances et compétitivité à l'export

II.3.3.1. Cas de l'huile d'olive

L'huile d'olive occupe une place importante dans la consommation d'huiles végétales à l'échelle mondiale. L'Espagne est le premier exportateur de ce produit, avec une part de marché de 43,5% en 2012. Elle est suivie de l'Italie (28,3%), de la Grèce (7,6%) et de la Tunisie (6,4%). Le Maroc s'est situé, en 2012, au rang de dixième fournisseur mondial de l'huile d'olive alors qu'il était classé au sixième rang en 2010.

⁵ La consommation de ce produit reste encore faible au Maroc avec une quantité qui ne dépasse pas 2,5 Kg d'huile/personne/an, contre 26,4 kg en Grèce, 15,8 kg en Espagne, 12,8 kg en Italie et 5 kg en Syrie.

Graphe 39 : Parts des dix premiers exportateurs dans les exportations mondiales d'huile d'olive en 2012

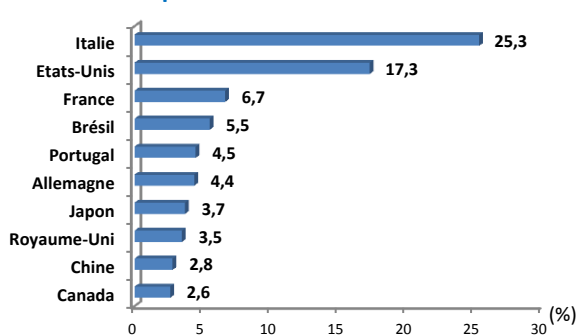


Source : Données du Trade Map du CCI, Calculs de la DEPF

Du côté des importations, malgré l'importance de la consommation européenne, on assiste ces dernières années à une ouverture sur de nouveaux marchés pour l'huile d'olive à savoir les Etats-Unis, le Japon, la Chine et le Canada. L'Italie est le premier importateur d'huile d'olive, avec près du quart des importations mondiales, suivi par les Etats-Unis (17,3% des importations mondiales) et la France (6,7%).

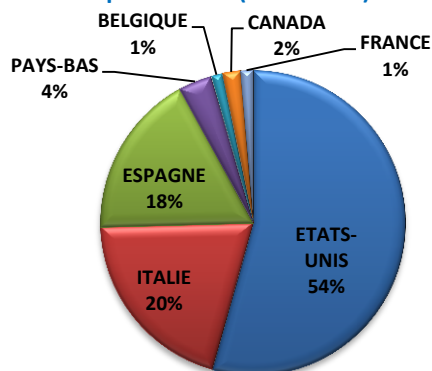
Les exportations marocaines d'huile d'olive sont concentrées sur trois principaux marchés, à savoir les Etats-Unis, l'Italie et l'Espagne, avec des parts respectives de 54%, 20% et 18% en moyenne sur la période 2007-2012. En revanche, les exportations d'huile d'olives marocaine sont peu présentes sur les marchés français (1% des exportations totales) et canadien (2%), et sont quasi-absentes sur les marchés du Brésil, du Portugal et de l'Allemagne. Ainsi, le Maroc gagnerait à renforcer sa présence sur ces marchés, qui figurent parmi les premiers importateurs de ce produit au niveau mondial.

Graphe 40 : Parts des dix premiers importateurs d'huile d'olive dans les importations mondiales en 2012



Source : Données du Trade Map du CCI, Calculs de la DEPF

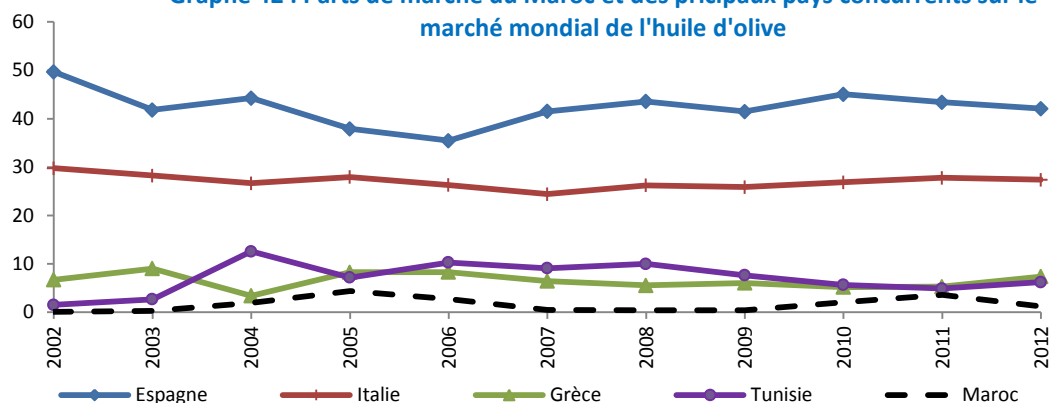
Graphe 41 : Structure des exportations marocaines d'huile d'olive par marché (2007-2012)



Source : Données de l'Office des Changes, calculs de la DEPF

La part détenue par le Maroc sur le marché mondial de l'huile d'olive a oscillé entre 0,5% et 4% entre 2002 et 2012. En effet, les exportations marocaines d'huile d'olive sont caractérisées par une grande fluctuation. De plus, le faible niveau technologique et la dépréciation de la qualité de la matière première rendent l'huile d'olive marocaine insuffisamment adaptée aux standards internationaux.

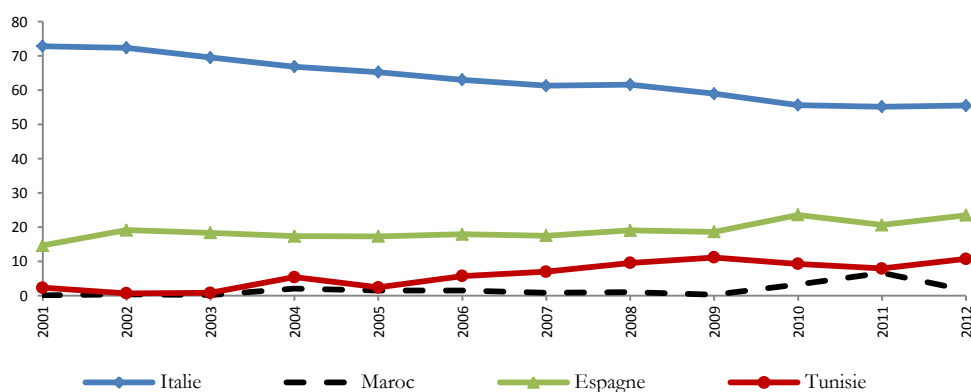
Graphe 42 : Parts de marché du Maroc et des principaux pays concurrents sur le marché mondial de l'huile d'olive



Source : Données du Trade Map du CCI, Calculs de la DEPF

Sur le marché américain de l'huile d'olive, l'Italie est très présente, détenant 55% de ce marché, suivi de l'Espagne (23%). La part de la Tunisie s'est inscrite sur une tendance haussière, atteignant 10,7% en 2012. De même, la part du Maroc avait atteint 6,6% en 2011, avant de baisser à 1,5% en 2012.

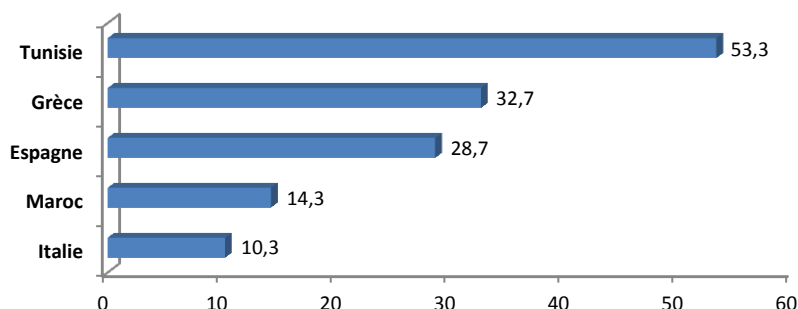
Graphe 43: Parts de marché du Maroc et des principaux pays concurrents sur le marché américain de l'huile d'olive



Source : Données du Trade Map du CCI, Calculs de la DEPF

La Tunisie dispose de l'avantage comparatif le plus élevé parmi les principaux pays exportateurs de l'huile d'olive compte tenu de sa forte spécialisation dans ce produit. La Grèce et l'Espagne disposent également d'avantages comparatifs importants. Pour sa part, le Maroc n'est pas très spécialisé en la matière, mais le Plan Maroc Vert déployé par le Royaume a pour objectif de développer la filière de manière à en faire une véritable industrie.

Graphe 44 : Avantage comparatif de l'huile d'olive des principaux pays exportateurs en 2011 (Indice de Balassa)

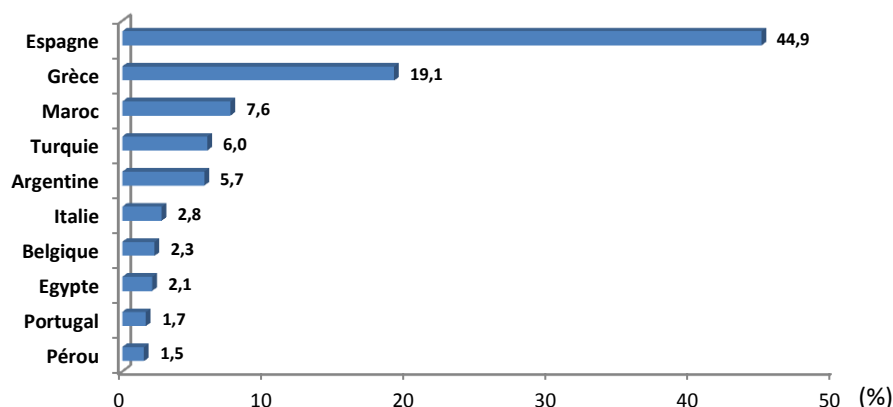


Source : Données du CCI

II.3.3.2. Cas des conserves d'olives

Le Maroc s'est situé au troisième rang parmi les exportateurs mondiaux de conserves d'olives en 2012. De son côté, l'Espagne demeure le premier exportateur mondial de conserves d'olives, s'accaparant près de 45% des exportations mondiales, suivie par la Grèce (19,1%).

Graphe 45 : Parts des dix premiers exportateurs de conserves d'olives dans les exportations mondiales en 2012



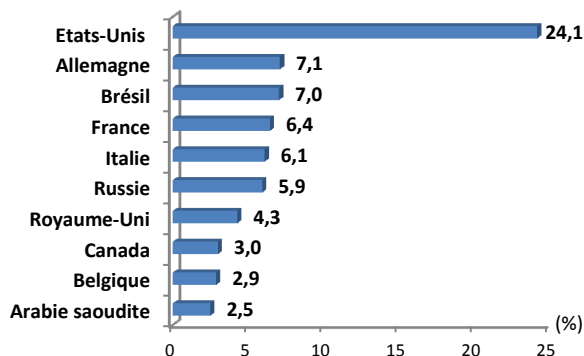
Source : Données du Trade Map du CCI, Calculs de la DEPF

S'agissant des importations, elles sont dominées par les Etats-Unis (24,1% des importations mondiales). L'Allemagne et le Brésil sont également de grands importateurs (7,1% et 7% respectivement).

Concernant les exportations marocaines de conserves d'olives, elles sont concentrées sur les marchés de la France et des Etats-Unis, qui ont représenté respectivement, 35% et 27% de ces exportations.

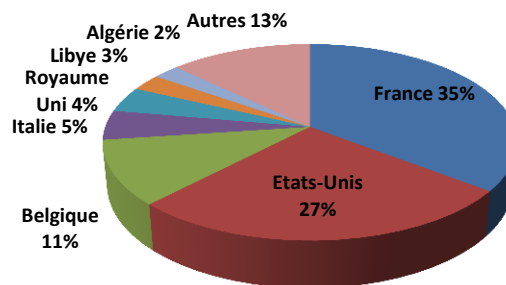
Par ailleurs, le Maroc gagnerait à améliorer sa part sur le marché allemand (second importateur des conserves d'olives au niveau mondial) et à fournir des efforts pour mieux pénétrer des marchés importants comme le Brésil et la Russie.

Graphe 46 : Parts des dix premiers importateurs de conserves d'olives dans les importations mondiales en 2012



Source : Données du Trade Map du CCI, Calculs de la DEPF

Graphe 47 : Répartition géographique des exportations marocaines des conserves d'olives (2012)

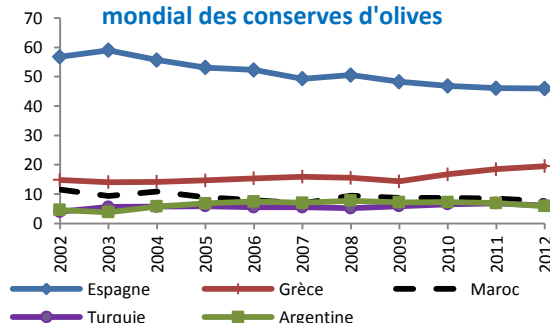


Source : Données de l'Office des Changes, calculs de la DEPF

L'Espagne, premier producteur d'olives à l'échelle mondiale, a vu sa part de marché diminuer de près de 10 points sur la dernière décennie, pour se situer à 45% en 2012. Les exportations marocaines de conserves d'olives ont représenté 7,6% des importations mondiales en 2012, après 11,5% en 2002. En revanche, celles de la Grèce ont progressé pour atteindre 19,1% des importations mondiales en 2012.

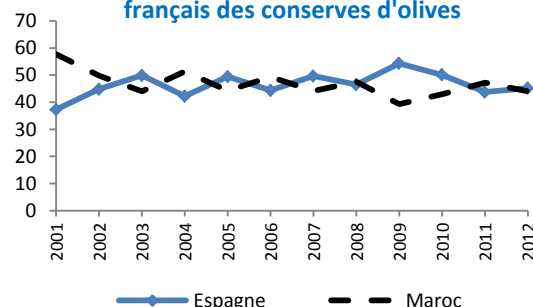
Le Maroc est très présent sur le marché français des conserves d'olives. En effet, ce marché est partagé entre l'Espagne (45% en 2012) et le Maroc (44%).

Graphe 48 : Parts de marché du Maroc et des principaux pays concurrents sur le marché mondial des conserves d'olives



Source : Données du Trade Map du CCI, Calculs de la DEPF

Graphe 49 : Parts de marché du Maroc et de l'Espagne sur le marché français des conserves d'olives



II.3.4. Perspectives de développement de la filière

L'olivier bénéficie, dans le cadre du Plan Maroc Vert, d'un appui important axé sur l'amélioration des conditions cadres de la filière oléicole, la valorisation de la production et la promotion de sa qualité. L'ambition nationale est d'atteindre 1.220.000 ha à l'horizon 2020 permettant de réaliser une production totale en olives de 2.500.000 tonnes, et ce à travers l'intensification des oliveraies existantes sur 250.000 à 350.000 ha, la création de nouveaux pôles intensifs dans les périmètres irrigués sur 130 à 170.000 ha, et la conduite de projets sociaux de reconversion dans le piémont et en bour défavorable sur près de 300.000 ha. En termes d'exportation, le PMV prévoit l'atteinte de 120.000 tonnes pour l'huile d'olive et 150.000 tonnes pour les olives de table.

Ainsi, l'huile d'olives constitue une filière porteuse qui fait partie des filières que le Plan Maroc Vert vise à développer à travers des investissements conséquents. En effet, le contrat-

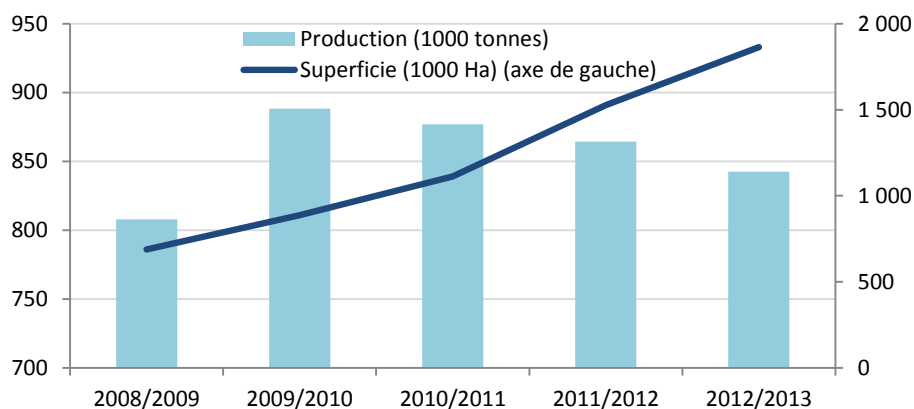
programmes Etat-profession de cette filière est financé à hauteur de 28,5% par les fonds publics.

Parmi les principaux axes de ce contrat-programme, il y a lieu de citer la réalisation de 510 projets intégrés pour l'amélioration de la productivité et de la qualité, le développement d'une valorisation forte et pérenne, la mise en place d'un oléopôle à Marrakech spécialisé dans l'olive de table, le renforcement des activités de l'agropole olivier de Meknès spécialisé dans l'huile d'olive, la promotion et la diversification des exportations, ainsi que le renforcement des programmes d'encadrement et de recherche appliquée.

Le Plan Maroc Vert prévoit, également, la conquête de nouveaux marchés d'huile d'olive (notamment la Chine) et l'amélioration de son positionnement sur des marchés en forte croissance (les Etats-Unis).

L'analyse des réalisations de la filière d'olives depuis le lancement du PMV en 2008 indique une évolution favorable avec une progression de près de 19% des superficies cultivées et de 32% de la production entre 2008/2009 et 2012/2013. Cette tendance positive des superficies a été impulsée par le renforcement des incitations à l'extension des capacités de production, notamment dans le cadre du programme de reconversion des céréales vers des filières à fortes valeur ajoutée et résistantes à la sécheresse comme la culture d'olive. Concernant la production, les performances réalisées qui ont permis de passer à un niveau supérieur de production, ont été rendues possibles grâce à la revalorisation des incitations aux intrants productifs de la filière dans le cadre de la refonte du FDA.

Graph 50 : Evolution de la superficie et de la production d'olives sur la période 2008-2013



Source : Données du Département de l'Agriculture, élaboration DEPF

III. Conclusion et voies de progrès

L'analyse des performances du secteur marocain des produits agroalimentaires frais tous produits confondus durant la période 2007-2012, montre une dégradation du déficit de la balance commerciale (près de 13,7 milliards de dirhams en 2012 contre 10,6 milliards de dirhams en 2007) sous l'effet des importations de céréales. Toutefois, ce déficit commercial des produits frais s'est rétracté en 2013, de 8,4 milliards de dirhams par rapport à 2012, en raison d'une production record des céréales qui a atteint 97 millions de quintaux durant la campagne 2012/2013.

Hors céréales, la balance commerciale des produits agroalimentaires frais dégage un excédent moyen de 4,5 milliards de dirhams durant la période 2007-2013, en passant de 3,7 milliards en 2007 à 7,1 milliards en 2013.

Cette analyse révèle, également, une concentration des exportations marocaines sur trois segments (31% pour les agrumes, 27% pour les tomates et 20% pour les légumes frais congelés), ainsi qu'une forte concentration des exportations agroalimentaires sur le marché européen (près de 77% en moyenne).

Par produit, l'analyse de la performance des exportations marocaines des tomates a montré une amélioration de la part détenue par le Maroc sur le marché mondial entre 2002 et 2012, passant de 2,7% à 6,8% permettant à notre pays d'occuper la quatrième position au niveau mondial en 2012. Sur le marché européen des tomates, le Maroc a détenu, en 2012, plus de 76,2% des importations de ce marché en provenance des pays extra-UE. Par marché, les exportations marocaines de la tomate sont destinées principalement à la France (79%). En revanche, notre pays est quasi-absent sur le marché américain qui impose des contraintes phytosanitaires drastiques sur la tomate. Quant aux exportations de la tomate sur le marché allemand (deuxième importateur mondial de ce produit avec une part de 16,2% en 2012), celles-ci méritent d'être renforcées davantage. Elles y accèdent, notamment, via la plateforme Saint Charles en France.

La filière des tomates marocaines bénéficie d'avantages comparatifs indéniables, en particulier, la proximité géographique, qui lui ont permis de se positionner favorablement sur le marché européen. De même, la forte spécialisation du Maroc dans la production des tomates lui permet de disposer de l'avantage comparatif le plus élevé par rapport aux pays concurrents. Toutefois, la compétitivité de la filière des tomates à l'export reste entravée, principalement, par les quotas mensuels qui limitent les volumes sur l'Europe et les prix d'entrée imposés sur la période octobre-mai. Ajouté à cela, l'application d'une protection tarifaire prohibitive, entre les mois de juin et août, rendant les tomates marocaines moins compétitives. Une autre menace qui risque de peser sur les perspectives de développement des exportations de tomates marocaines sur le marché de l'UE réside dans le nouveau dispositif adopté récemment par la Commission européenne apportant un changement des conditions d'accès des fruits et légumes à ce marché. Ce nouveau dispositif risque de réduire les volumes exportés par le Maroc vers ce marché. Cette situation exige le renforcement des efforts pour défendre les acquis du Maroc en termes d'accès au marché de l'UE et qui ont été préservés dans le cadre du nouvel accord agricole Maroc-UE.

En perspective d'amélioration des performances de la filière des tomates au Maroc, un contrat programme a été conclu entre le Gouvernement et la profession dans le but d'apporter un appui financier, technique et institutionnel à cette filière. A travers ce contrat-programme, une démarche participative instaurée dans le cadre du Plan Maroc Vert qui s'est concrétisée par la réalisation de plusieurs actions de développement de la filière portant, notamment, sur la création de l'interprofession (Fédération Interprofessionnelle des Fruits et Légumes (FIFEL)), le renforcement de la Recherche –Développement, ainsi que la promotion de la commercialisation.

Il est à noter que depuis la mise en œuvre des actions du PMV, notamment celles concernant le soutien aux intrants (équipement des exploitations, irrigation économe en eau...), l'évolution des performances de production de la filière de tomate marocaine depuis 2008, montre une amélioration des volumes produits en parallèle à une réduction sensible des superficies à la faveur d'un accroissement de la productivité par hectare cultivé (de 60,6 tonnes/hectare pour la campagne 2008/2009 à près de 83,3 tonnes/hectare en 2012/2013). En ce qui concerne la filière des agrumes, l'analyse de ses performances à l'export montre que la part des exportations marocaines dans le marché mondial a oscillé entre 3% et 4,5% au cours de la dernière décennie. L'Espagne détient la plus grande part de marché (29% en 2012), suivie par les Etats-Unis (8,7%). Notre pays a été classé à la huitième position, avec 3,9% des exportations mondiales en 2012.

Force est de constater que le Maroc est très présent sur les principaux marchés importateurs des agrumes au niveau mondial, à savoir la Russie, la France et les Pays-Bas qui ont représenté respectivement, 11,8%, 8,3% et 7,3% du total des importations mondiales en 2012.

Sur le marché russe des agrumes, le Maroc a été classé en seconde position en 2012, avec 15,3% des importations globales de la Russie, derrière la Turquie qui a détenu 24% de ce marché. Par ailleurs, l'Egypte, qui bénéficie notamment de coûts de production avantageux, a renforcé sa présence sur ce marché comme en témoigne la forte progression de sa part de marché passant de 1,3% en 2002 à 11% en 2012.

Ainsi, la filière marocaine des agrumes fait face à une forte concurrence internationale (l'Espagne et actuellement l'Egypte et la Turquie) ce qui incite à améliorer sa compétitivité à travers une meilleure exploitation de l'ensemble des atouts de la filière dont, notamment, sa longue expérience dans la production ainsi qu'à travers un renforcement de son organisation et de sa coordination à l'export.

En perspective d'amélioration des performances de la filière des agrumes au Maroc, et outre le développement de l'interprofession à travers la création effective de Maroc Citrus, le PMV prévoit l'augmentation des exportations tout en développant les débouchés en oranges et petits fruits. Aussi, en matière de renforcement des conditions d'accès aux marchés à l'export, il est prévu le recensement des barrières non douanières et la mise en place d'un programme d'action pour s'y adapter (exemple : certification du Souss pour les exports vers les Etats-Unis). De plus, un programme de conquêtes de parts de marchés sur de nouveaux débouchés (exp : Ukraine) est en cours d'élaboration.

Dans ce sens, il est à noter que les performances de la filière des agrumes marocaines ont connu depuis la mise en œuvre du PMV une amélioration significative. Ainsi, les superficies cultivées en agrumes ont progressé de près de 21% entre 2007/2008 et 2012/2013, bénéficiant des incitations renforcées pour l'extension de la capacité de production. De même, il convient de souligner que selon les estimations du département de l'Agriculture, la production pour la campagne en cours, 2013/2014, devra atteindre 2,2 millions de tonnes ce qui représente 76% de l'objectif visé par le PMV à l'horizon 2020 (2,9 millions de tonnes).

Par ailleurs, l'analyse des performances du secteur de l'industrie agroalimentaire marocaine, durant la période 2007-2013, montre une aggravation du déficit de la balance commerciale avec un montant annuel moyen de près de 13,2 milliards de dirhams. Ce déficit est généré, principalement, par les corps gras (comprenant les importations d'huiles alimentaires) et le sucre. Quant à la structure des exportations, elle est composée, essentiellement, de conserves de légumes à hauteur de 22% et les fromages (14%). Les exportations de l'industrie agroalimentaire marocaine ont été fortement concentrées sur le marché européen qui a absorbé en moyenne 49% des exportations sur la même période.

S'agissant de la filière oléicole, la part détenue par le Maroc sur le marché mondial de l'huile d'olive est passée de 0,5% à 4% entre 2002 et 2012. Il est à noter que les exportations d'huile d'olive marocaines ont été concentrées sur trois principaux marchés, à savoir les Etats-Unis, l'Italie et l'Espagne, avec des parts respectives de 54%, 20% et 18% en moyenne sur la période 2007-2012. En revanche, les exportations d'huile d'olives marocaine sont peu présentes sur les marchés français (1% des exportations totales) et canadien (2%), et sont quasi-absentes sur les marchés du Brésil, du Portugal et de l'Allemagne. Ainsi, le Maroc gagnerait à renforcer sa présence sur ces marchés, qui figurent parmi les premiers importateurs de ce produit au niveau mondial.

En ce qui concerne les exportations marocaines de conserves d'olives, le Maroc s'est situé au troisième rang parmi les exportateurs mondiaux de conserves d'olive avec une part de 7,6% des importations mondiales en 2012. Le Maroc exporte les conserves d'olives, principalement, vers la France et les Etats-Unis (respectivement 35% et 27% des exportations marocaines en moyenne sur la période 2007-2012). Par ailleurs, le Maroc gagnerait à améliorer sa part sur le marché allemand (second importateur des conserves d'olives au niveau mondial) et à fournir des efforts pour mieux pénétrer des marchés importants comme le Brésil et la Russie.

La filière oléicole marocaine bénéficie de plusieurs atouts tels que les incitations à l'investissement, la croissance de la demande mondiale, ainsi que les accords de libre-échange avec les Etats-Unis et l'UE permettant un accès libre de l'huile d'olive marocaine sans limite contingentaire dans ces marchés. A cela s'ajoute, l'émergence récente de grands groupes intégrés de l'amont à l'aval, dans le cadre de l'agrégation, produisant l'huile d'olive à l'export.

Toutefois, la compétitivité de la filière oléicole fait face aux défis liés, notamment, aux fluctuations des productions qui sont sujettes aux contraintes climatiques, à l'organisation professionnelle, ainsi qu'au contrôle de la qualité au niveau des unités de transformation traditionnelles qui affecte négativement la qualité des huiles produites et génère des huiles non conformes aux standards internationaux bien qu'elles soient largement consommées au niveau du marché local.

En perspective d'amélioration des performances de la filière oléicole au Maroc, le PMV prévoit plusieurs axes de développement visant l'amélioration de la productivité, la valorisation de la production et la promotion de sa qualité, la mise en place d'un oléopôle à Marrakech spécialisé dans l'olive de table, le renforcement des activités de l'agropole olivier de Meknès spécialisé dans l'huile d'olive, la promotion et la diversification des exportations, ainsi que le renforcement des programmes d'encadrement et de recherche appliquée. Le PMV prévoit, également, la conquête de nouveaux marchés d'huile d'olive (la Chine) et l'amélioration de son positionnement sur des marchés en forte croissance (les Etats-Unis).

L'analyse des réalisations de la filière d'olives depuis le lancement du PMV en 2008 indique une évolution favorable avec une progression de près de 19% des superficies cultivées et de près de 32% de la production entre 2008/2009 et 2012/2013. Cette tendance positive des superficies a été impulsée par le renforcement des incitations à l'extension des capacités de production ainsi que la revalorisation des incitations aux intrants productifs de la filière dans le cadre de la refonte du FDA.

A la lumière de l'analyse des performances des différentes filières des secteurs de l'agroalimentaire et de l'industrie agroalimentaire, des voies de progrès sont proposées à même d'améliorer la compétitivité de ces filières.

III.1. Filières des tomates et des agrumes

Les mesures proposées se déclinent, par axe stratégique, comme suit :

Diversification de l'offre et des débouchés à l'export

En ce qui concerne la filière des agrumes, le Maroc est appelé à se repositionner sur les marchés internationaux face à une concurrence de plus en plus acerbe (Égypte, Turquie, Afrique du Sud...). Pour ce faire, une stratégie globale pour une meilleure valorisation du produit devrait guider toute politique à mener dans ce sens afin d'asseoir un label Maroc sur le marché agrumicole international. Dans ce cadre, la consolidation des parts de marché du Maroc sur ses débouchés traditionnels (Russie, Pays Bas...) et le développement sur des marchés porteurs (Ukraine, Allemagne, Royaume Uni, États-Unis, Canada, Afrique...) devient un impératif majeur, notamment, dans un contexte national marqué par la montée en charge de la production agrumicole impulsée par les efforts consentis dans le cadre du Plan Maroc vert.

Pour la filière des tomates, il serait opportun de se positionner sur de nouveaux marchés tels ceux de l'Europe de l'Est où l'origine Maroc est fortement prisée. De même, des efforts méritent d'être renforcés sur le plan commercialisation et marketing afin d'améliorer l'image du produit Maroc.

Adaptation de la politique d'accompagnement en faveur du développement de la logistique à l'export

Les efforts des pouvoirs publics méritent d'être focalisés sur les actions de soutien ciblé avec le renforcement des créneaux porteurs et les moyens de logistique appropriés. En effet, la logistique représente un véritable handicap pour les exportateurs marocains de fruits et légumes en général, en raison des coûts élevés qui peuvent représenter en moyenne 30% des coûts de revient des produits exportés⁶. Le traitement de cette contrainte majeure devrait permettre aux exportations marocaines des produits agroalimentaires de saisir les importantes opportunités qu'offrent des marchés à fort potentiel, particulièrement, au niveau des pays arabes du Moyen-Orient, des pays africains...

Promotion des investissements dans la recherche & innovation

La promotion de la recherche & développement suppose un renforcement des investissements dans le domaine de l'innovation et du développement de nouvelles variétés, et ce, tout en visant à améliorer la qualité sanitaire pour l'ensemble des produits. Parallèlement à l'amélioration de la qualité, il y a lieu de rationaliser les techniques culturales en termes, notamment, de gestion efficiente des systèmes d'irrigation, de lutte biologique intégrée, de contrôle phytosanitaire et de rationalisation de la fertilisation. A l'instar de la mise en place d'un centre de développement et de recherche dédié aux agrumes dans la région du Gharb, ainsi que le centre de recherche-développement et de contrôle qualité qui fait partie de l'agropole de Berkane inauguré en 2013, il y a lieu de renforcer la création des centres de recherche, en particulier, en matière d'amélioration variétale des agrumes et des porte-greffes (porte-greffes résistants aux maladies et présentant d'importants potentiels de production, etc.).

Renforcement de l'organisation professionnelle des filières

A l'instar des organisations professionnelles déjà mises en place (Maroc Citrus...), il paraît primordial de renforcer le rôle de l'interprofession, notamment, dans sa mission d'encadrement, d'orientation et d'organisation des producteurs, de transfert de technologie ainsi que d'amélioration de l'implication des acteurs professionnels dans le développement de l'ensemble de la filière dans le cadre d'une vision intégrée et concertée.

⁶ Source : « Logistique de la filière marocaine d'exportation de tomates fraîches : des enjeux économiques et environnementaux » ; Les notes d'alerte du CIHEAM, N°80-Mai 2012.

III.2. Filière oléicole

Afin de renforcer les parts de marché de l'huile d'olive marocaine, il paraît opportun, notamment, d'atténuer l'irrégularité quantitative et qualitative de la production nationale à travers l'introduction de nouvelles variétés performantes (à l'instar de la variété MENARA plantée dans le cadre du Pilier II du PMV) et l'amélioration des techniques de trituration des olives et du conditionnement d'huile d'olive pour une meilleure valorisation de ce produit à l'international étant donné qu'une part importante de ses exportations se fait en vrac.

En outre, l'un des enjeux majeurs quant à l'essor des exportations de cette filière réside dans la nécessité d'adapter la qualité des produits transformés d'origine végétale aux standards internationaux qui demeure incontournable pour des filières à haute valeur ajoutée à l'instar des produits oléicoles. Ainsi, afin de bâtir une image de marque de la production nationale à l'extérieur, il devient primordial, à l'instar des cas de réussite dans ce domaine au niveau mondial, de mettre en place des institutions spécifiques, notamment pour l'huile d'olive, qui veilleraient, outre à la gestion de cette filière, au respect des procédures et des normes de qualité requises, notamment, à l'export.

Le Maroc devrait, ainsi, renforcer davantage ses efforts pour s'aligner sur les exigences des marchés extérieurs, notamment, en termes de respect des normes de qualité bien que le marché local demeure orienté vers l'huile d'olive issue de la transformation traditionnelle (Maâsra). De même, dans un contexte concurrentiel, l'oléiculture nationale est confrontée à des défis qui exigent l'adoption de systèmes de productions modernes et performants et la mise en place d'une organisation professionnelle forte et efficace.

En outre, il y a lieu de renforcer le rôle des agropoles qui permettent aux opérateurs agricoles et agro-industriels d'accéder à des outils modernes d'exploitation agricole et de valorisation de leurs productions (cas de l'agropole oléicole de Meknès qui œuvre à la vulgarisation et au transfert de technologies au profit des exploitations agricoles et du secteur agro-industriel, à la mise en place d'un système d'information (bases de données techniques, économiques et financières, etc.), ainsi qu'à la promotion de l'huile d'olive marocaine et l'organisation de manifestations promotionnelles). De même, des efforts méritent d'être déployés pour une meilleure structuration professionnelle permettant de regrouper l'ensemble des maillons de la filière oléicole autour d'une vision de développement concertée et prospective.

En somme, l'ensemble de ces voies de progrès méritent d'être accompagné par l'amélioration de l'efficacité de l'aval de la chaîne de valeur des filières agroalimentaires, notamment, au niveau du maillon de distribution et de commercialisation au niveau intérieur. Dans ce sens, la réforme des marchés de gros des fruits et légumes qui vise notamment, dans une logique de partenariat public-privé, leur modernisation (mise en place de plateformes logistiques de collecte et de conditionnement des marchandises, institution d'un cadre réglementaire et normatif pour sécuriser la qualité et la salubrité des aliments...) et une meilleure organisation des différents intervenants permettant, notamment, une rationalisation de l'intermédiation, gagnerait à être accélérée pour une meilleure efficacité de la chaîne de valeur de l'ensemble des filières.